

0.1



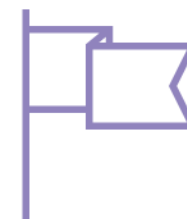
PRÉSENTATION 0.1

INTRODUCTION



Questions

- Comment vous appelez-vous ?
- D'où venez-vous ?
- Quel est votre passe-temps préféré ?



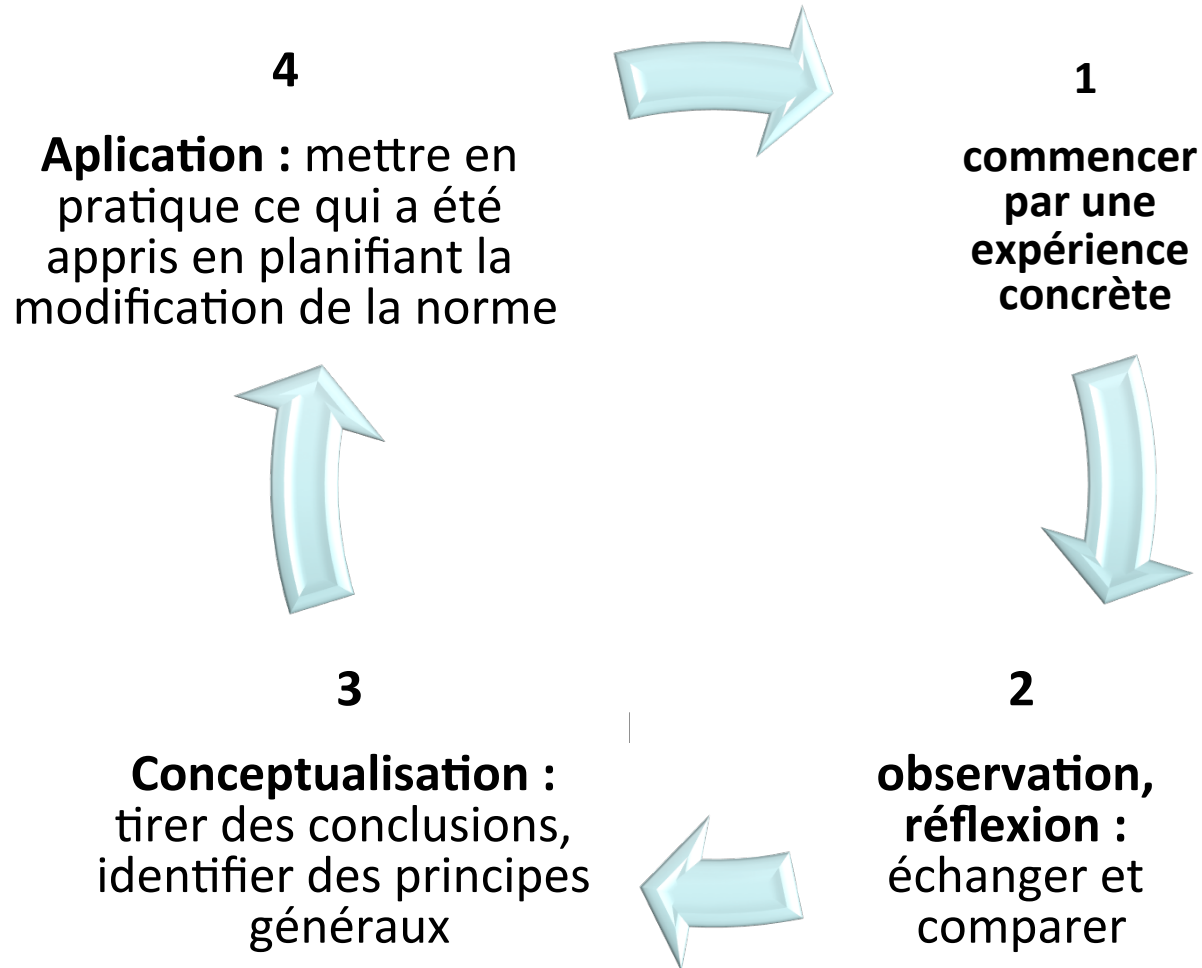
À l'issue de la formation, les participants seront en mesure :

- D'appliquer la perspective des normes sociales pour faciliter l'évolution ou l'abandon de normes sociales néfastes approuvées collectivement
- D'utiliser des stratégies collectives pour établir de fortes mesures incitatives et former des groupes de pression afin d'encourager les individus à adhérer à de nouvelles normes et à adopter de nouveaux comportements, plus positifs
- De consolider une approche des programmes de développement fondée sur les droits de l'homme, par l'intermédiaire de la perspective des normes et évolutions sociales

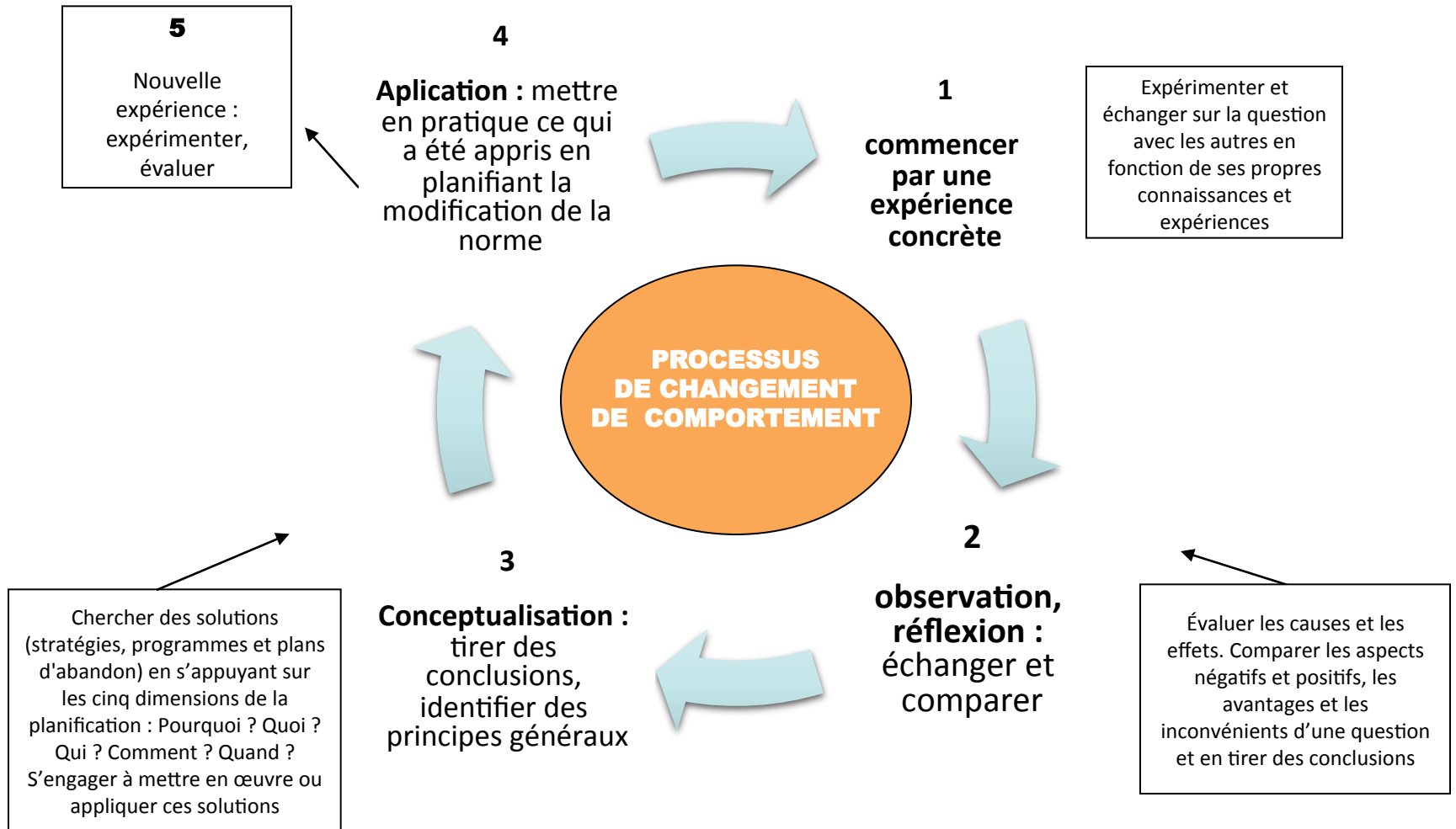
- Module 0 : « Présentation de l’atelier »
- Module 1 : « Dynamique d’une norme sociale : mutilations génitales féminines/excision »
- Module 2 : « Des principes des droits de l’homme aux normes sociales partagées »
- Module 3 : « Des réformes législatives efficaces dans le cadre de situations appelant un changement social »
- Module 4 : « Sept modèles et vecteurs courants de transformation porteurs de changement »
- Module 5 : « Évaluation à des fins de planification et de mesure des normes sociales et des programmes encourageant des changements sociaux positifs »
- Module 6 : « Bilan »

Cet atelier :

- S'appuie sur la perspective des normes sociales
- S'appuie sur une approche fondée sur les droits de l'homme
- Est conçu selon les principes de formation des adultes (cycle d'apprentissage expérientiel des adultes)
- Repose sur des méthodes participatives : débats en groupes, études de cas, jeux de rôles, vidéos, partage d'expérience, etc.



SPIRALE D' APPRENTISSAGE



Les adultes apprennent mieux lorsqu'ils :

- participent activement à la formation
- ont la possibilité de tirer parti de leur expérience
- trouvent des solutions à leurs problèmes
- peuvent appliquer immédiatement ce qu'ils ont appris

Tous les participants doivent :

- arriver à l'heure et participer à la gestion du temps au cours de l'atelier
- ne pas monopoliser la parole
- respecter les idées des autres, les écouter et réagir sur ce qui est dit
- faire preuve d'humour
- mettre leur téléphone en mode silencieux, etc.

**Participez et impliquez-vous !
Prenez en main votre propre apprentissage !**

1.1

PRÉSENTATION 1.1

INTRODUCTION

À l'issue de ce module, les participants sauront :

- Faire la différence entre des comportements indépendants, dépendants et interdépendants
- Définir les normes sociales en termes opérationnels
- Définir les concepts clés nécessaires à la compréhension des normes sociales, tels que les préférences conditionnelles, les croyances et les attentes, les mécanismes d'application et l'ignorance pluraliste

... du Soudan oriental. Elle vit au sein d'une famille élargie. Lorsqu'elle sort de la maison, elle revêt une abaya (vêtement) noire et se voile pudiquement le visage. Autrefois, elle a subi l'infibulation — appelée au Soudan circoncision « pharaonique » — selon la tradition Beni Amer. Khadija a une fille de six ans qui n'a pas encore été excisée. Elle-même a participé à un projet concernant les pratiques traditionnelles néfastes, dans le cadre duquel elle a été informée des problèmes de santé liés aux MGF/E. Avec d'autres mères, elle a inscrit son enfant dans le groupe des filles non excisées. Cependant, elle hésite. Bien qu'elle ne veuille pas que sa fille souffre des complications dont elle a été informée, elle sait que les hommes sont favorables à la pratique pour des motifs religieux. Elle s'attend également à des objections de la part de sa belle-mère.

1. Comment décririez-vous l'état d'esprit de Khadija ?
Que déduisez-vous de ses paroles ?

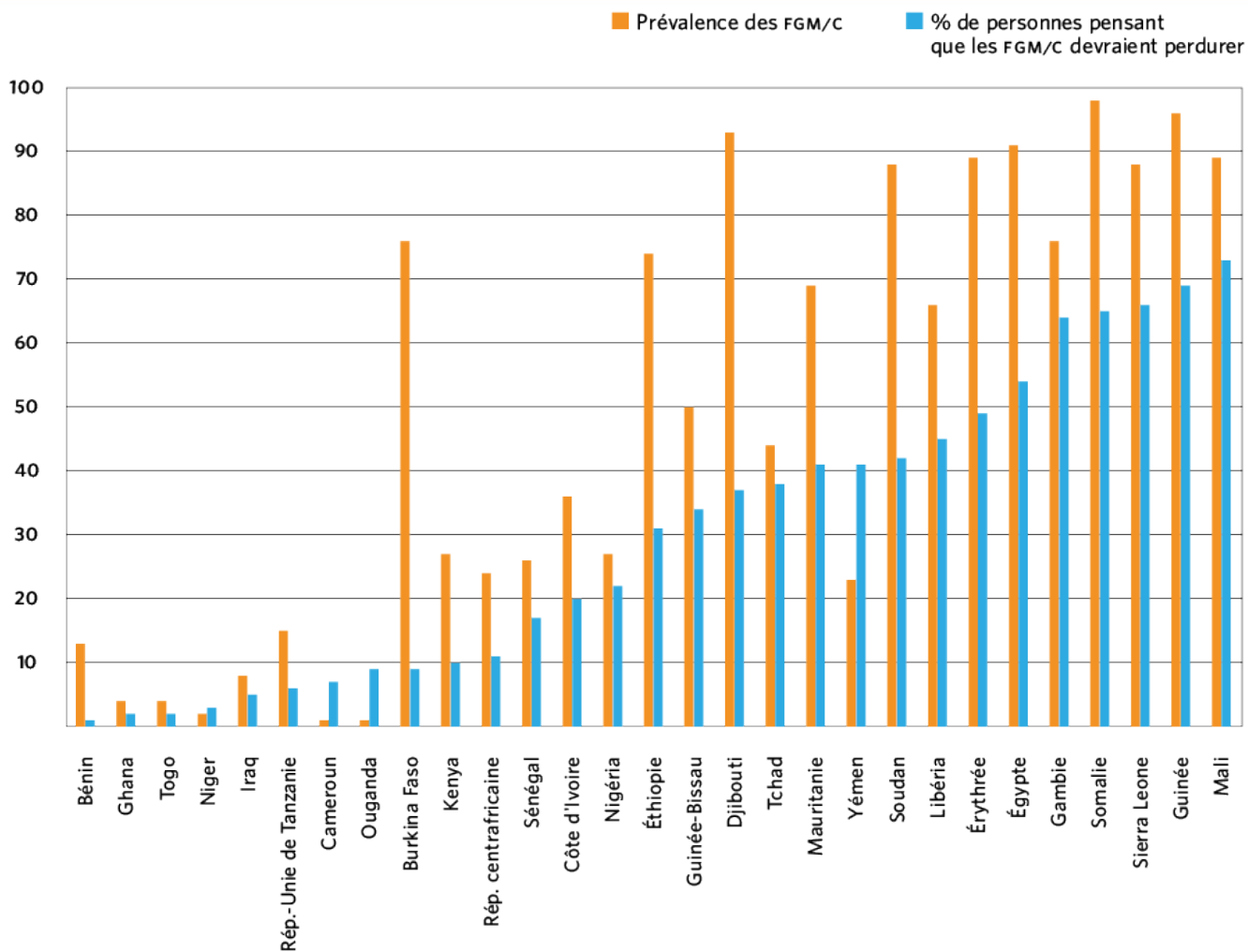


*« Si elle n'est pas excisée (sa fille de six ans),
personne ne voudra l'épouser. Je me fais
tellement de souci pour elles que j'aurais préféré
ne pas avoir de filles [...]. »*



2. Selon Khadija, qu'est-ce que les autres attendent d'elle ?
3. Selon Khadija, que se passerait-il si elle ne faisait pas exciser sa fille?
4. Que préfère faire Khadija dans ce contexte ?

PRÉVALENCE DES MGF/E VS SOUTIEN EN FAVEUR DE CETTE PRATIQUE CHEZ LES FEMMES (15-49 ANS)



5. Pouvez-vous essayer d'expliquer pourquoi il existe un tel écart entre la prévalence des MGF/E et le soutien en faveur de cette pratique, d'après les données relatives au Soudan ?





1.2

PRÉSENTATION 1.2

NORMES SOCIALES

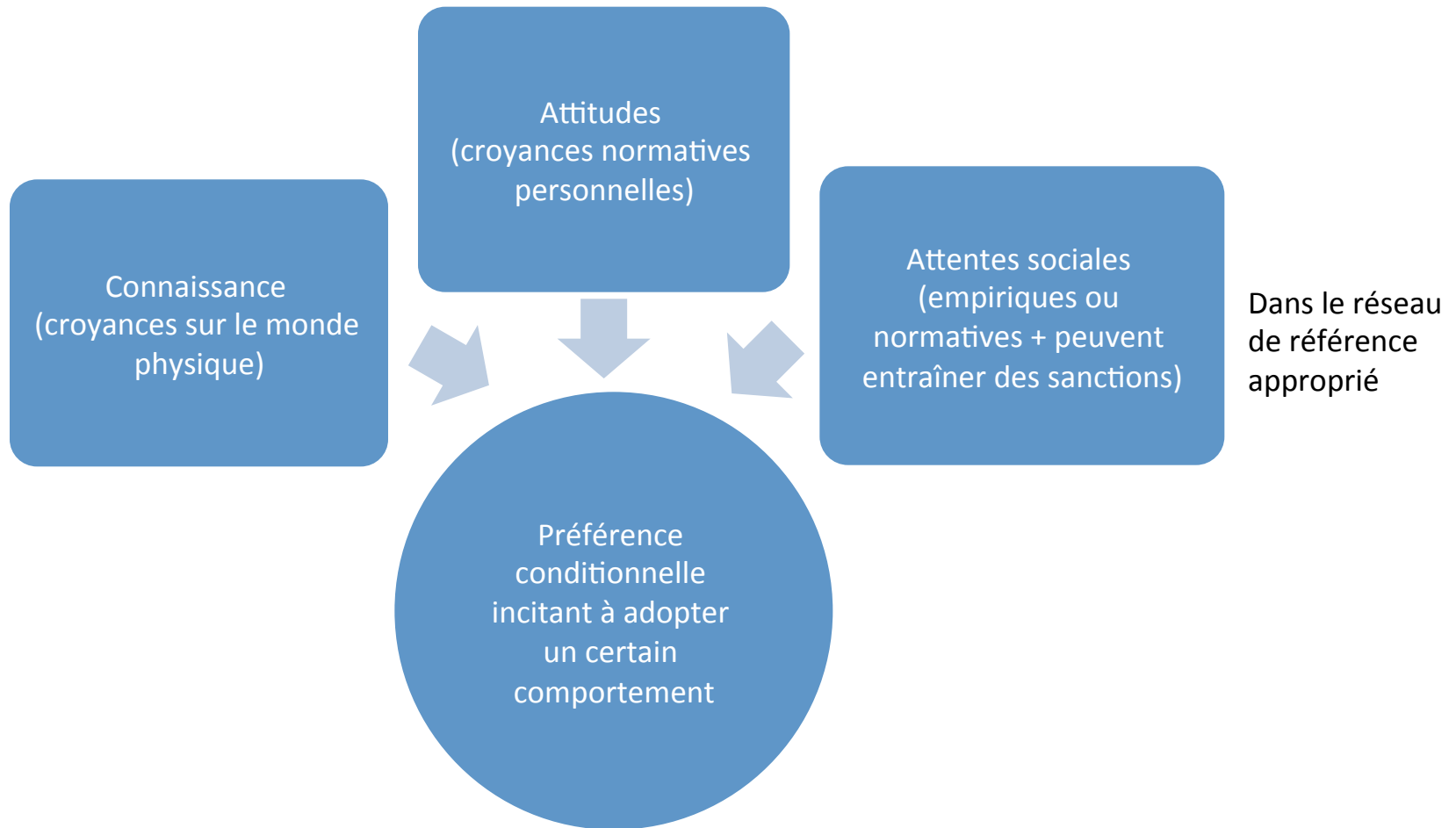
PRÉSENTATION DES CONCEPTS FONDAMENTAUX

D'APRÈS BICCHIERI, 2013

- Préférences conditionnelles

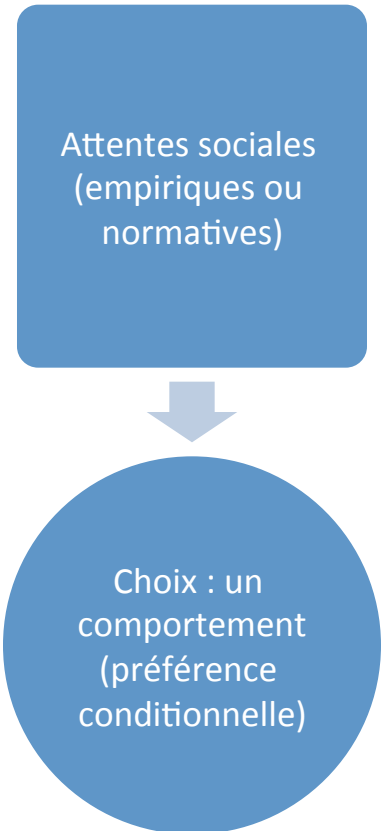
- Différentes croyances qui influencent le comportement
 - Croyances sur le monde physique
 - Croyances normatives personnelles (attitude)
 - Attentes sociales (empiriques et normatives)

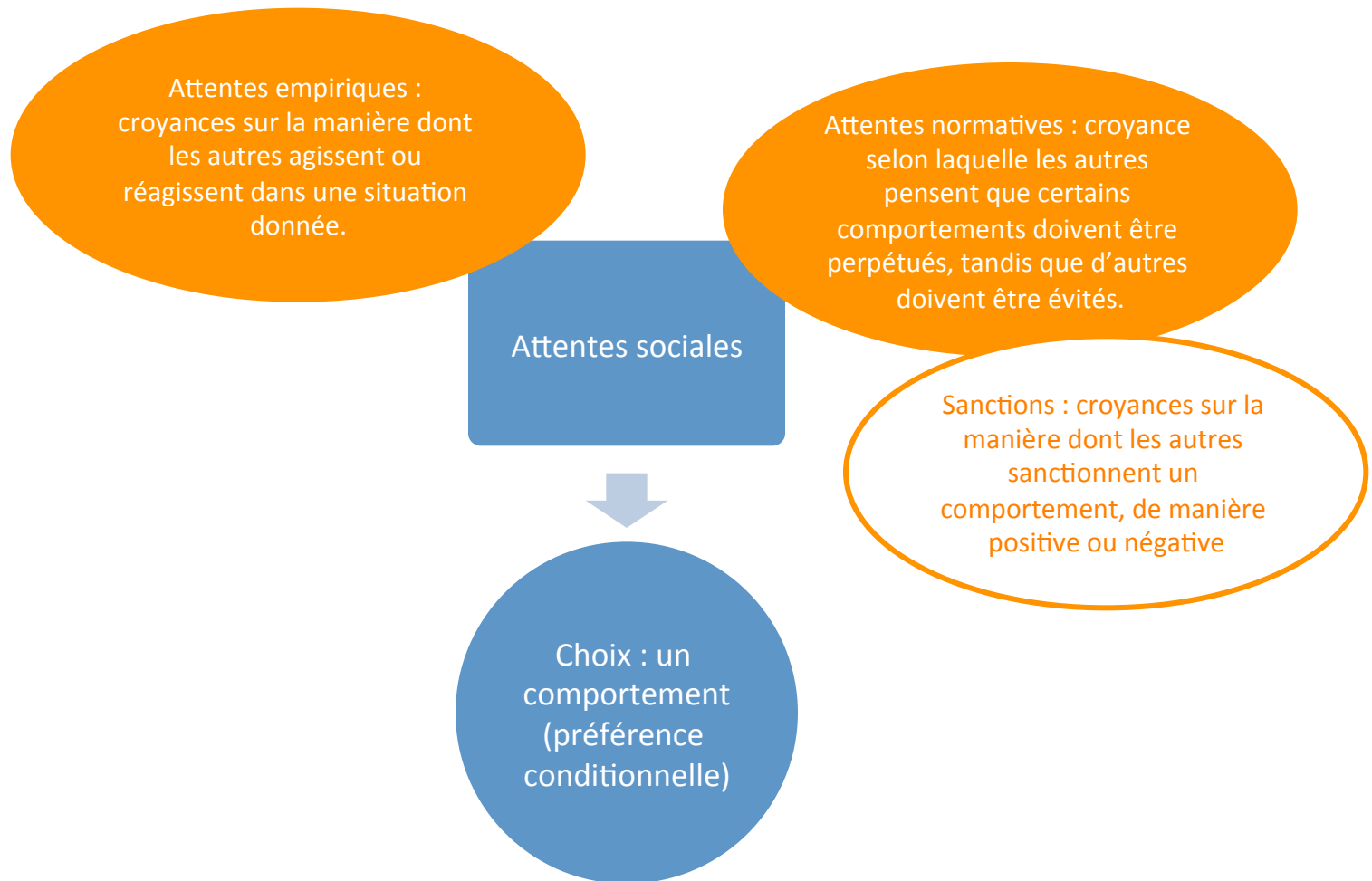
- Réseaux de référence



- Les préférences conditionnelles d'une personne — et son comportement réel — ne correspondent pas forcément à ce qu'elle préférerait faire en l'absence de pressions exercées et d'exigences exprimées par le groupe social auquel elle appartient
- Les préférences conditionnelles suggèrent qu'une personne peut se conformer à une norme sociale **bien qu'elle y soit opposée**

- **Les attentes empiriques** : reposent sur des « faits » — croyances sur la manière dont les autres agissent ou réagissent dans une situation donnée (ce que les personnes voient et entendent autour d'elles)
 - « Dans mon village, les filles se marient toujours juste après la puberté »
- **Les attentes normatives** : croyance selon laquelle les autres pensent que certains comportements doivent être perpétrés ou, au contraire, sont mauvais et doivent être évités
 - « Dans mon village, les parents croient que les autres habitants pensent que les filles doivent se marier juste après la puberté »





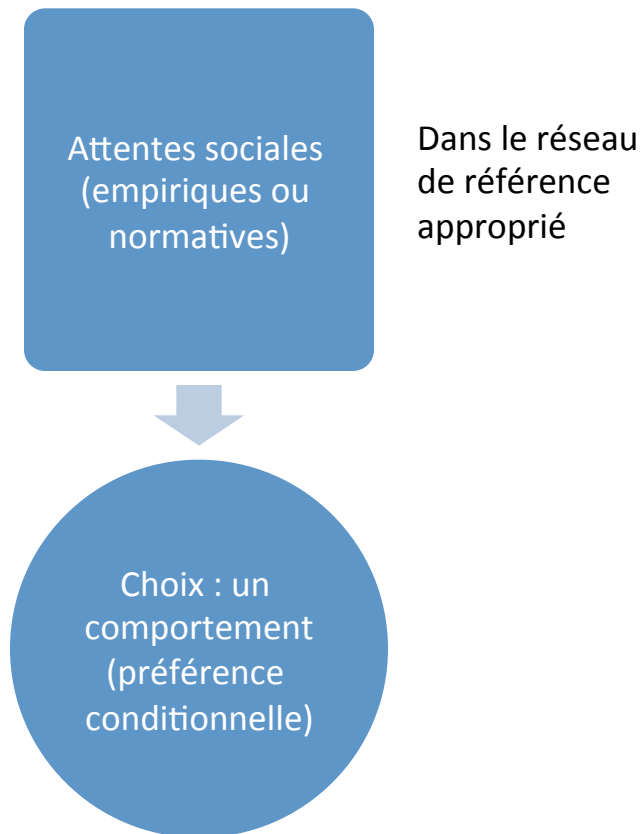
D'expérience, on observe que lorsque les attentes normatives et empiriques divergent, on tend à ignorer ce qui devrait être fait au profit de ce qui est fait en pratique

Les attentes empiriques dominant

(les individus ont tendance à faire ce qu'ils voient les autres faire)

- Les personnes qui comptent à mes yeux et influencent mes choix (famille, voisins, amis, membres du clan, autorité religieuse, collègues...)
- Le comportement que j’attends d’eux compte à mes yeux ; il influence mon choix
- Ce que je crois qu’ils pensent que je devrais faire compte également à mes yeux ; cela influence aussi mon choix

Au Brésil, les habitants d’une favela sanctionnent le vol au sein du groupe, mais pas à l’extérieur du groupe

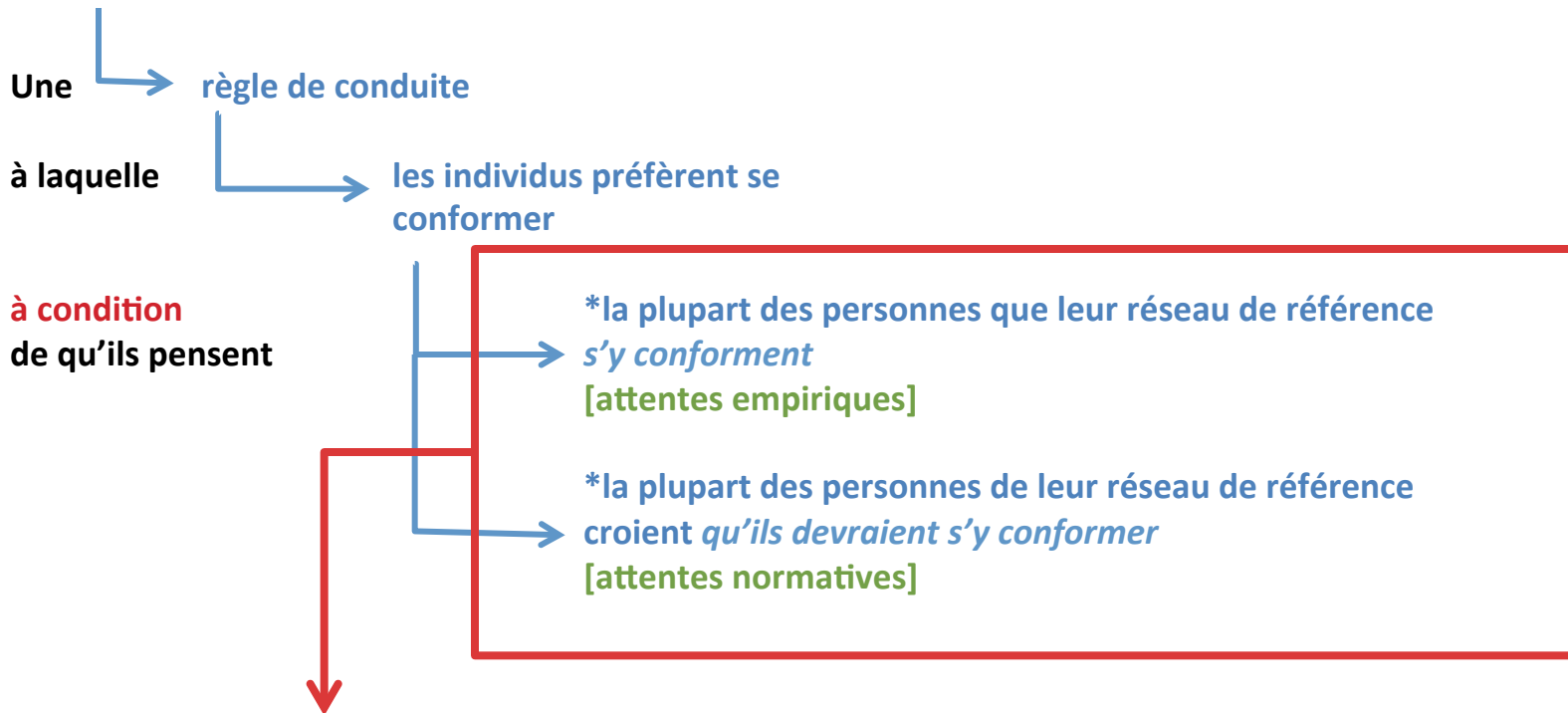


- Observez les schémas comportementaux collectifs
- Pour comprendre leur nature, et si possible modifier les comportements négatifs, cherchez les raisons qui poussent les personnes à agir ainsi
 - Leurs choix sont-ils influencés par les attentes sociales ?

DÉFINITION D'UNE NORME SOCIALE

10

Réf. : Cristina Bicchieri (2006, 2013)

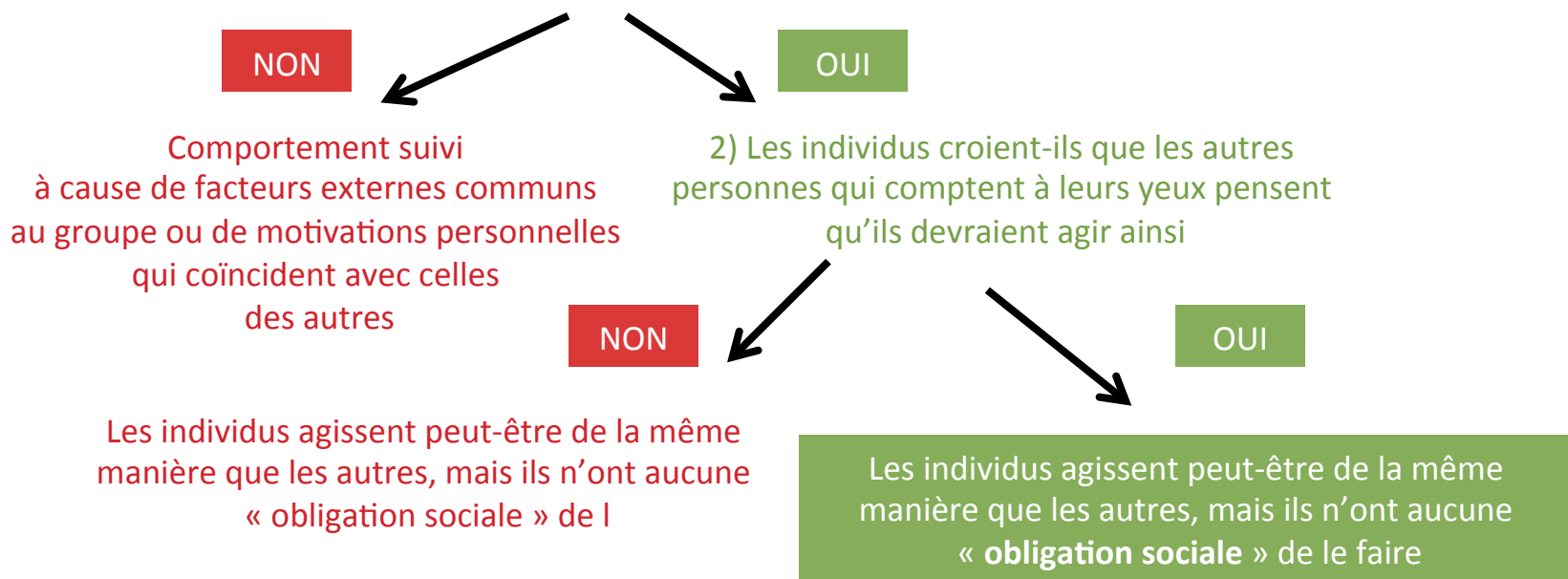


Comment pouvons-nous modifier les attentes sociales actuelles, créer de nouvelles attentes sociales, ou les deux ?

Inspiré de F. Moneti, d'après un schéma de C. Bicchieri

Dans un contexte ou une situation donné(e), quel est le principal facteur entraînant un comportement ?

1. Les individus se comportent-ils d'une certaine manière parce que les personnes qui comptent à leurs yeux agissent ainsi ?



- Observez les schémas comportementaux collectifs
- Pour comprendre leur nature, et si possible modifier les comportements négatifs, cherchez les raisons qui poussent les personnes à agir ainsi
 - Leurs choix sont-ils influencés par les attentes sociales ?

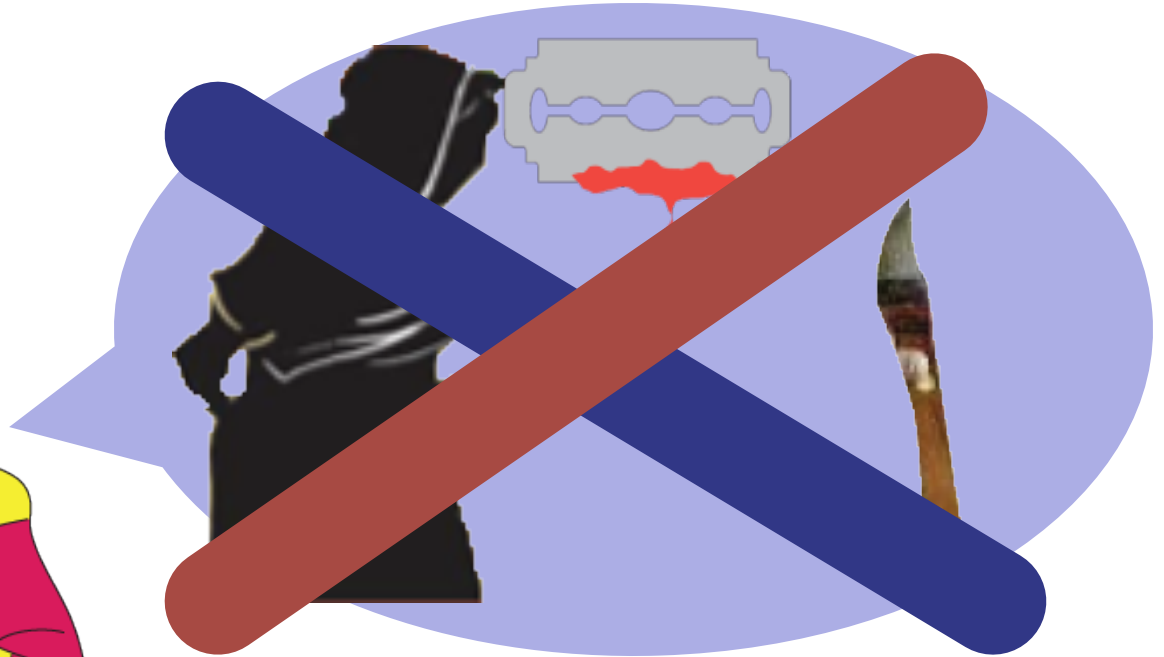
- Pour créer une norme sociale, il est nécessaire de susciter les bonnes attentes (empiriques et normatives) au sein du réseau de référence approprié
- Pour abandonner une norme sociale, il est nécessaire de modifier les attentes de la population au sein du réseau de référence approprié

1.3

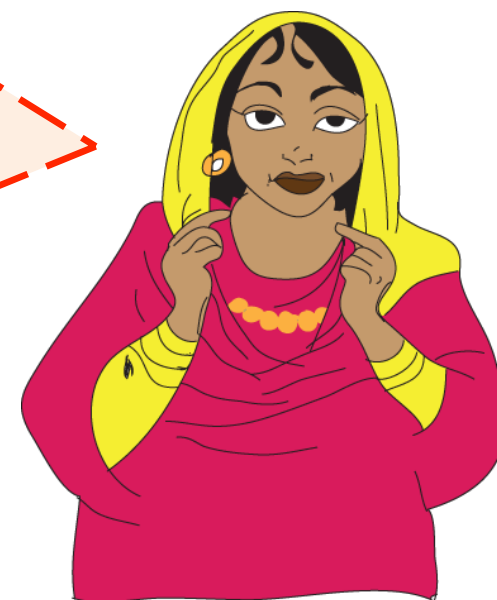
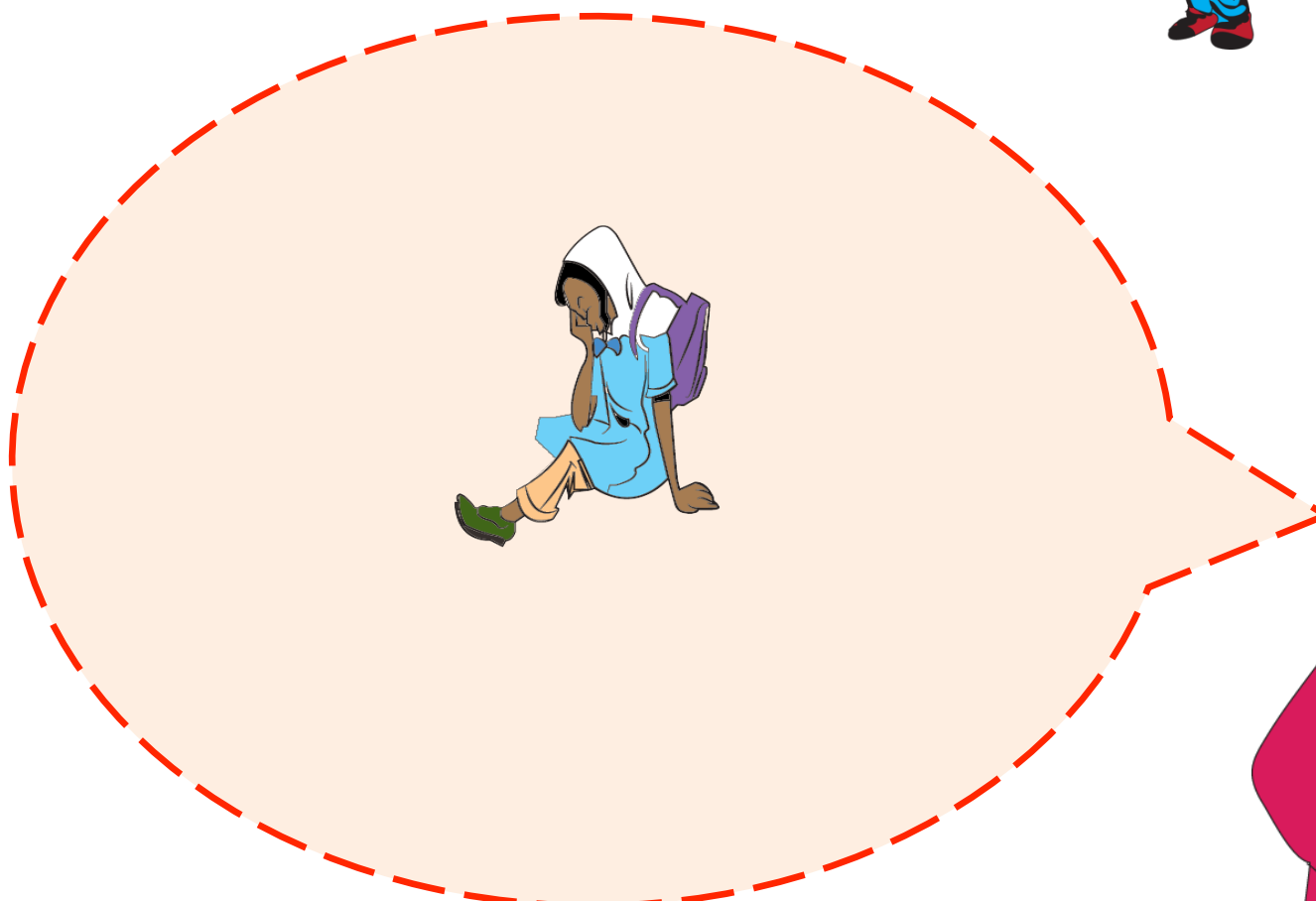
PRÉSENTATION 1.3

LE DILEMME DE KHADIJA

Images adaptées par G. De Vita, d'après l'animation réalisée par Ababacar Thiam pour la campagne Saleema menée au Soudan









- Le fait de voir les autres se conformer à une pratique confirme la supposition d'une approbation universelle...

« Je vois tout le monde le faire. Cela veut sans doute dire qu'ils approuvent cette pratique et veulent la voir perdurer. »

- Le sentiment que la norme est approuvée de manière quasi universelle pousse la majorité des personnes à s'y conformer

« Je vois que tout le monde est d'accord avec cette pratique, alors je devrais m'y conformer aussi. C'est ce que l'on attend de moi. »

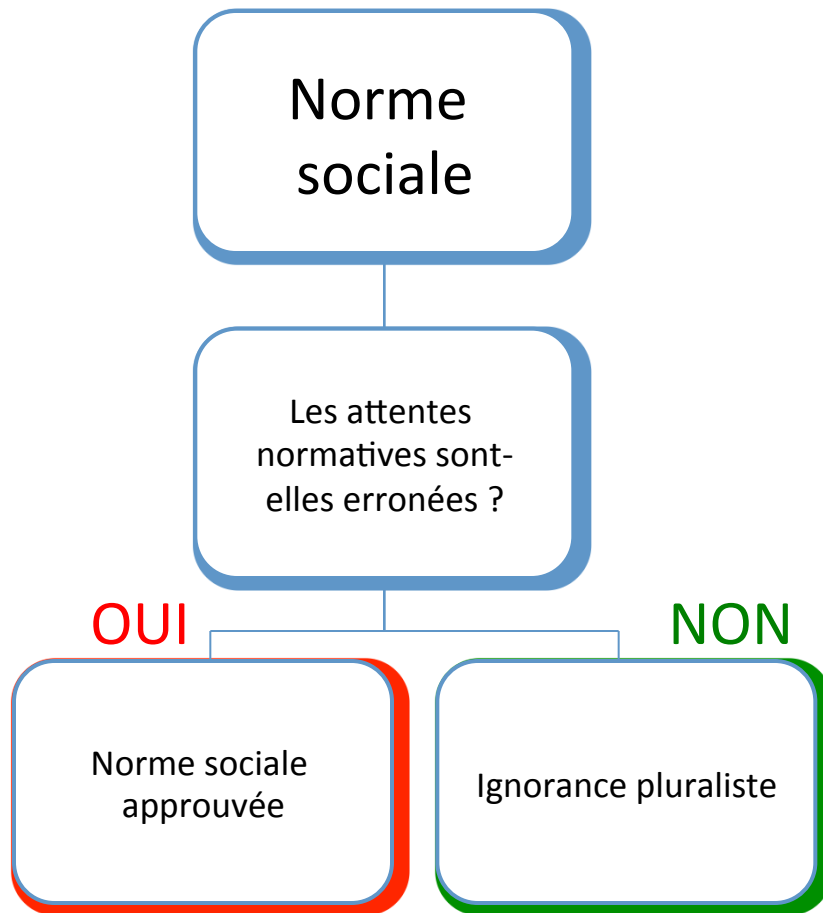
Que se passe-t-il si les préférences/
attitudes personnelles d'un nombre
considérable d'individus au sein du
groupe s'opposent à la norme
actuelle ?

1.4

PRÉSENTATION 1.4

IGNORANCE PLURALISTE

D' APRÈS BICCHIERI, 2013



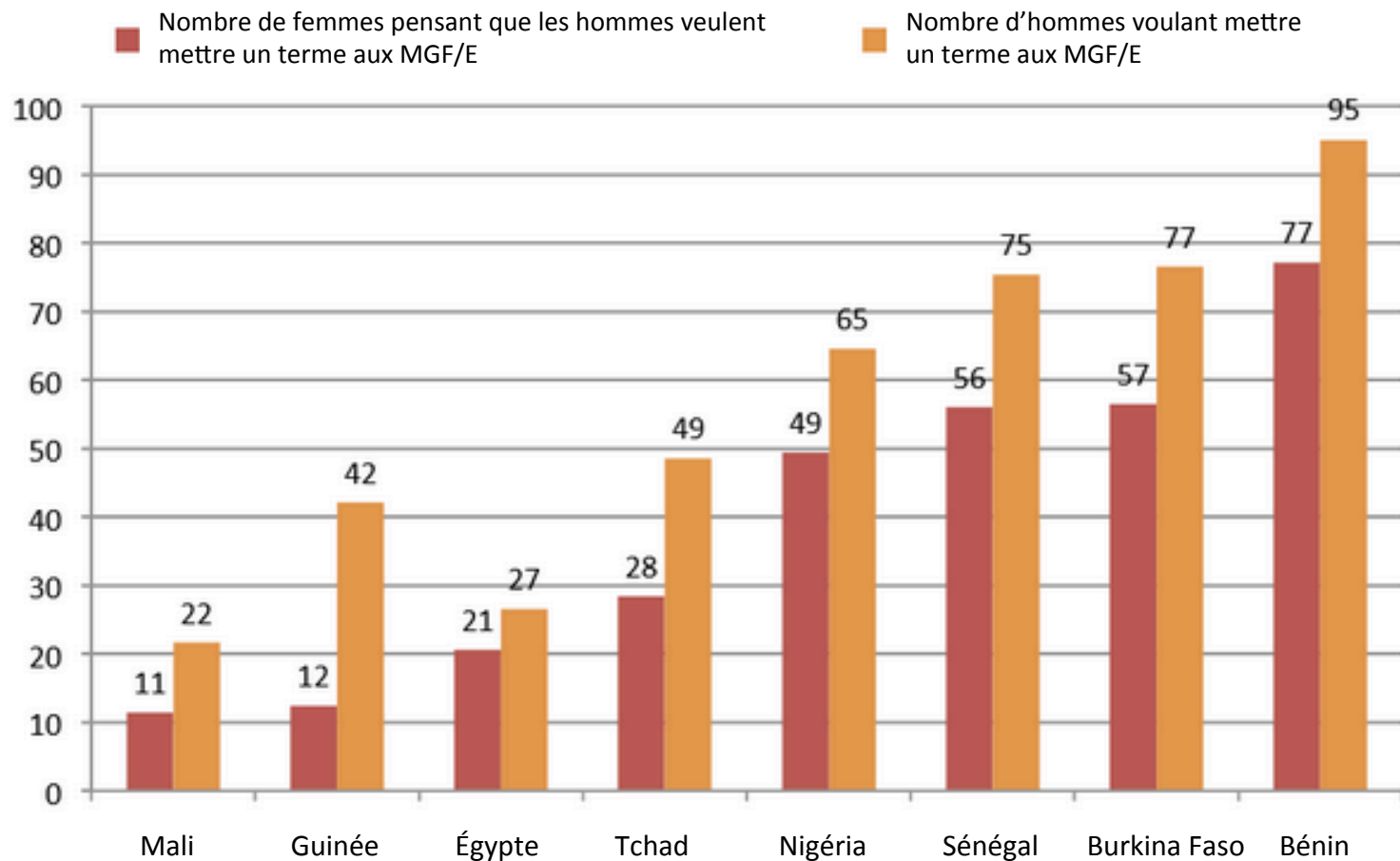
Certaines (ou de nombreuses) personnes pensent à tort que la plupart des autres membres de leur groupe social soutiennent une norme sociale (car elles les voient s’y conformer)

- Certaines (ou de nombreuses) personnes pensent à tort que les autres membres de leur groupe social soutiennent une norme sociale (car elles les voient s'y conformer)
- La norme sociale en question persiste, même si certaines (ou de nombreuses) personnes y sont secrètement opposées
- L'absence d'une communication ou d'informations transparentes permet à la norme de perdurer même si le soutien individuel en sa faveur diminue

- Au Népal, les filles se marient à l'âge de 13 ans environ ; pourtant, des études montrent que les parents pensent qu'elles devraient se marier bien plus tard (vers 18 ans).
- *Les parents voient les autres parents marier leurs filles jeunes et supposent qu'ils agissent ainsi car ils estiment que c'est la bonne chose à faire ou, tout au moins, car ils sont d'accord avec cette pratique.*
- *En fait, de nombreux parents considèrent que le mariage d'enfants n'est pas la meilleure option. Mais comme personne n'en parle ouvertement, ils ne connaissent pas l'opinion des autres. Ils continuent donc à marier leurs filles jeunes.*

LES FEMMES ET LES FILLES SOUS-ESTIMENT LA PROPORTION D'HOMMES ET DE GARÇONS QUI VEULENT METTRE UN TERME AUX MGF/E

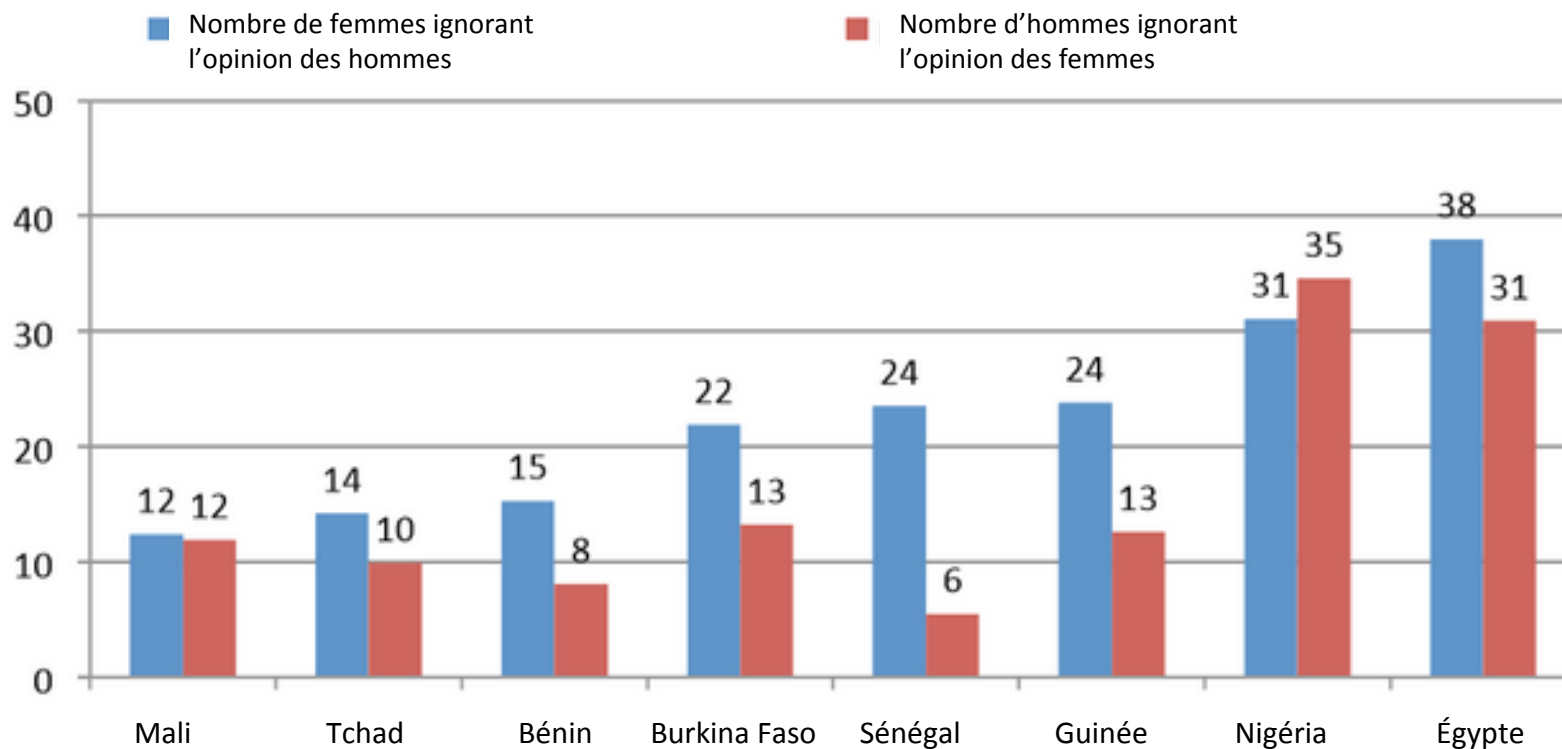
SOURCE : UNICEF, 2013



MANQUE ÉVIDENT DE COMMUNICATION

SOURCE : UNICEF, 2013

Un pourcentage considérable d'hommes et de femmes ne sait pas ce que le sexe opposé pense des MGF/E

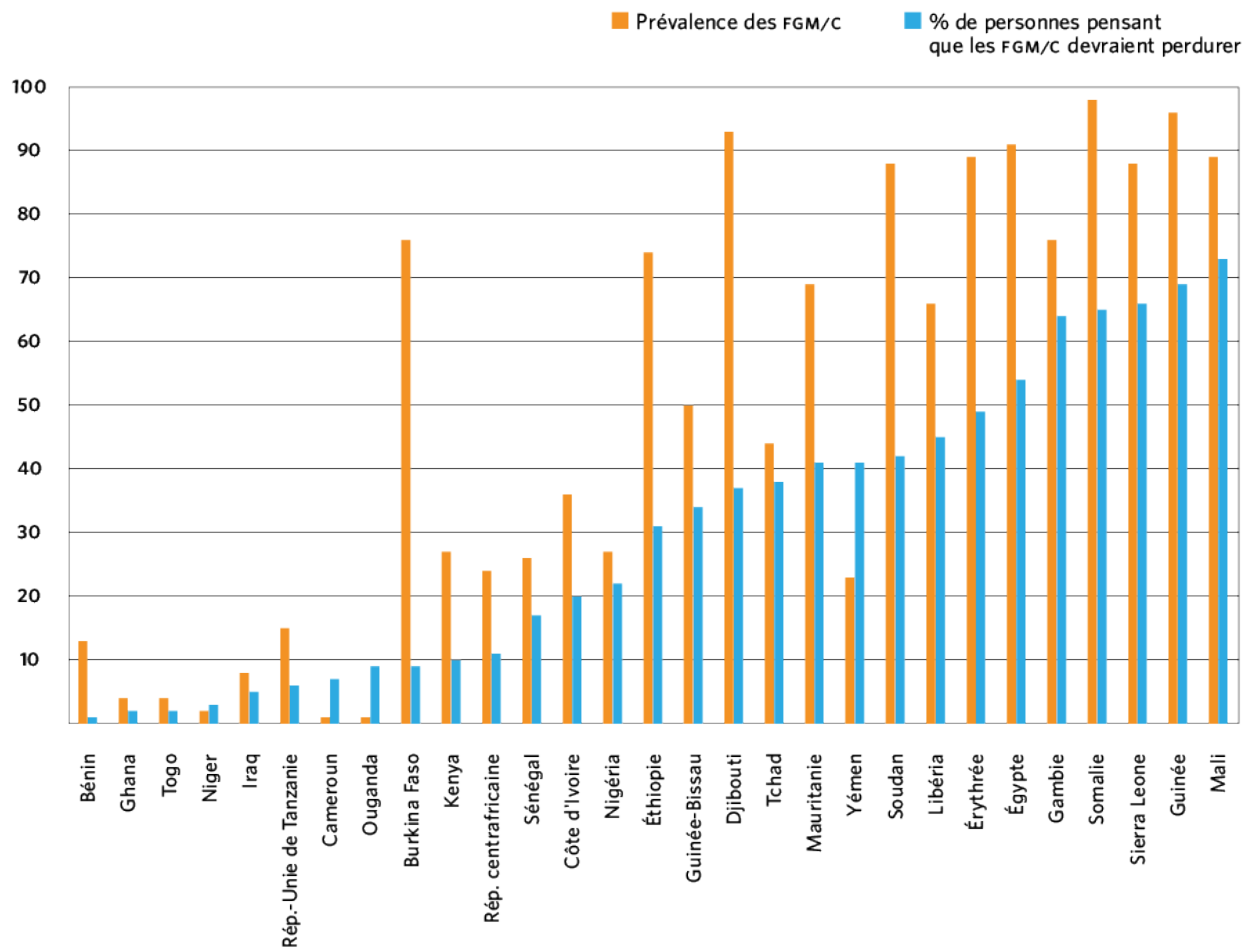


- La norme sociale en faveur des MGF/E se fragilisera si de nombreuses personnes s'opposent à cette pratique
- Mais pour instaurer un changement durable à grande échelle, chacun doit savoir que les autres ne sont pas favorables à cette pratique
- Les préférences personnelles privées doivent devenir publiques

- Il est possible de rompre l'ignorance pluraliste en favorisant une **connaissance commune**
- Il s'agit de permettre à chaque personne de savoir ce que les autres pensent de cette pratique, et de savoir que les autres savent ce qu'elle-même en pense
- Si l'ignorance pluraliste est généralisée, mais que l'on parvient à établir une connaissance commune, la norme sociale peut changer rapidement

EXISTE-T-IL UNE IGNORANCE PLURALISTE ?

SOURCE : UNICEF, 2013





1. Dans quel cas les attitudes/préférences personnelles d'un nombre considérable d'individus s'opposent-elles à la norme actuelle ? Donnez des exemples.
2. Que pourrait-il se passer si de plus en plus d'individus adoptent des attitudes/préférences personnelles qui s'opposent à la norme actuelle ?
3. Quelles sont les répercussions possibles en matière d'élaboration des politiques et des programmes ?

1.5

PRÉSENTATION 1.5

DYNAMIQUE DU CHANGEMENT APPLICATION AUX MGF/E

D'APRÈS BICCHIERI ET MACKIE, 2010-2013

JEU DE RÔLES — VALEURS TRADITIONNELLES

2

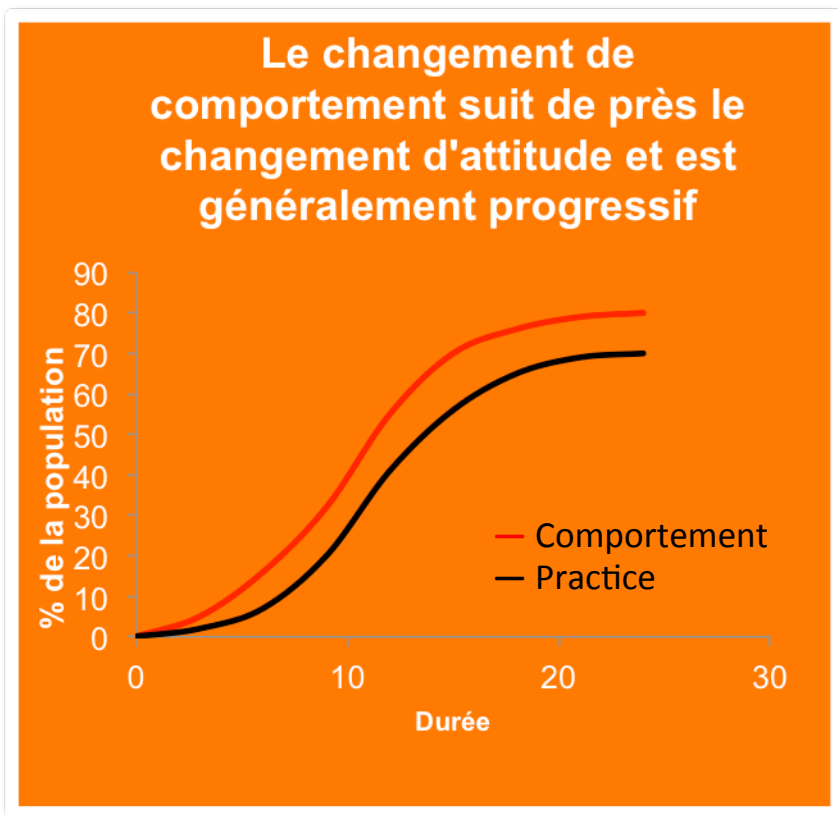
- Salutations rituelles
- Une femme extérieure à la communauté annonce la présence d'une épidémie
- Conséquences de cette nouvelle sur les salutations rituelles
- Les femmes du village discutent entre elles de la nouvelle de l'épidémie
- L'ensemble de la communauté discute de la nouvelle de l'épidémie
- Décision collective de changer cette pratique



Source : d'après Tostan

PROCESSUS DE CHANGEMENT : UNE ACTION PLUS INDÉPENDANTE

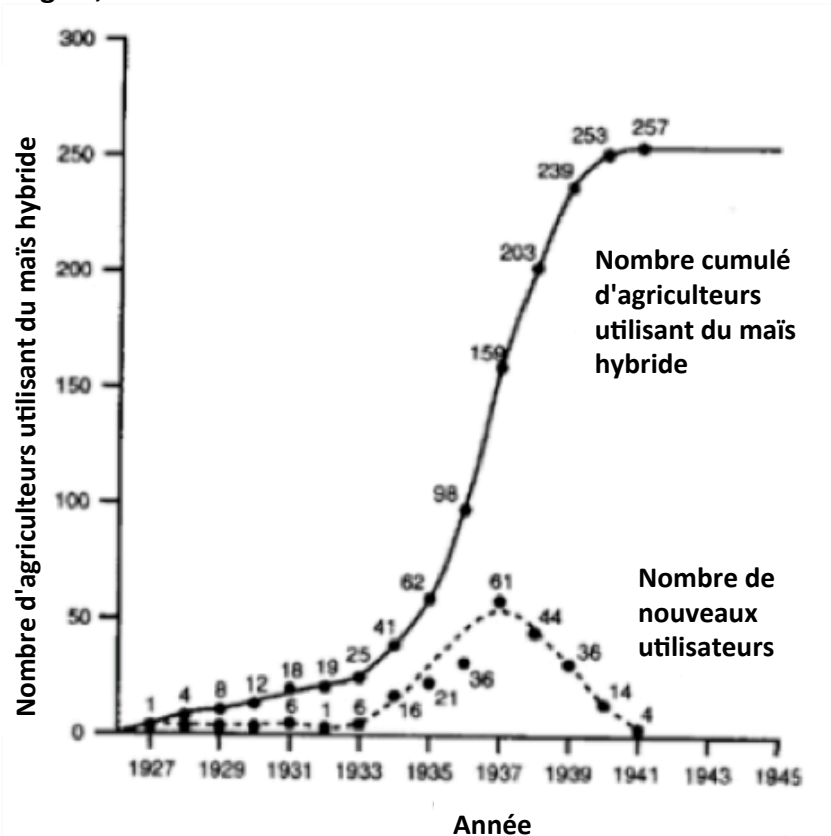
(stylisé à des fins d'illustration)



Source : d'après un diagramme de Gerry Mackie, UCSD Center on Global Justice

Rappel : théorie de la diffusion de l'innovation

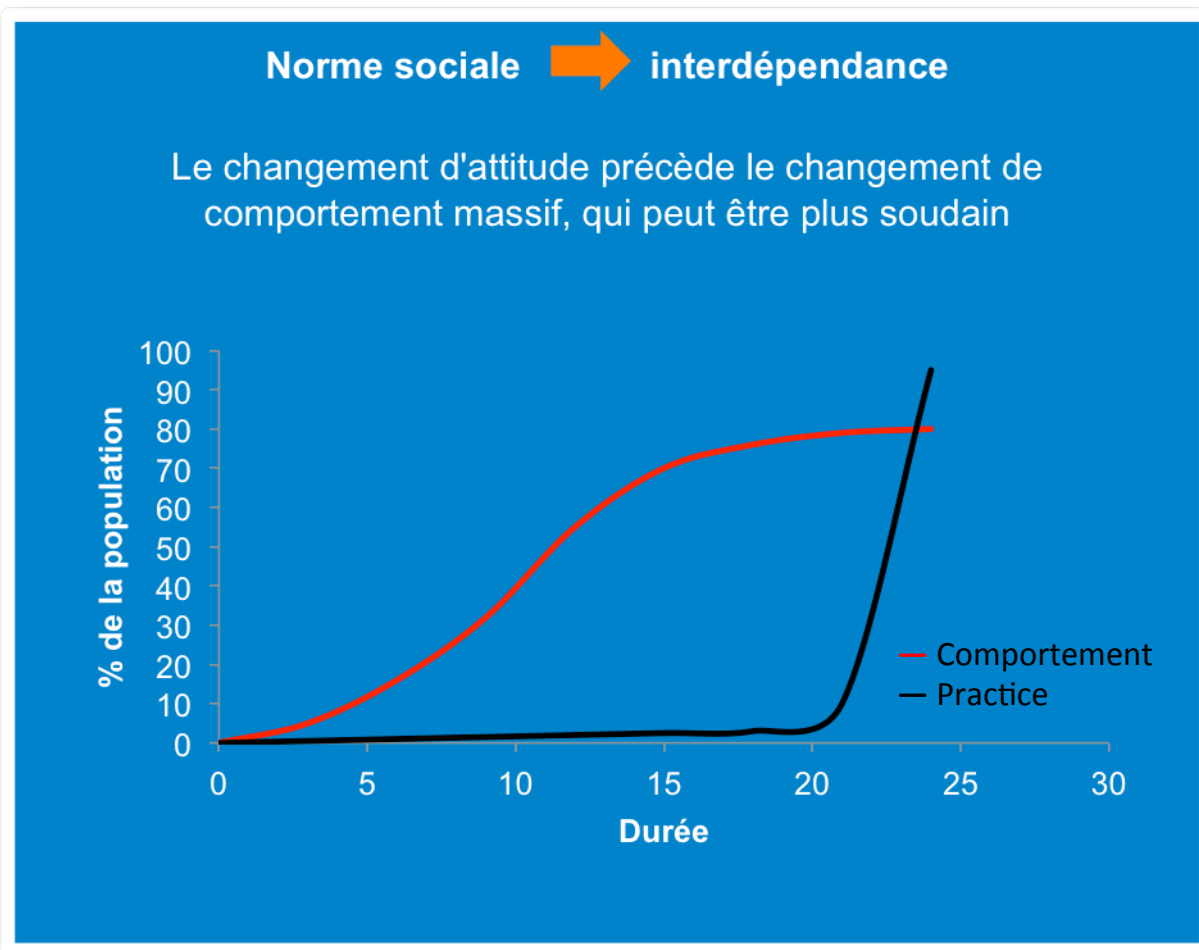
Rogers, 2003



PROCESSUS DE CHANGEMENT : UNE ACTION PLUS INTERDÉPENDANTE

(stylisé à des fins d'illustration)

4



Source : d'après un diagramme de Gerry Mackie, UCSD Center on Global Justice

JEU DE RÔLES — MÉTAPHORE THÉÂTRALE

5

- Rester debout est une valeur traditionnelle
- Information : dans d'autres régions du monde, les spectateurs s'assoient
- Une première file de spectateurs discute et décide de s'asseoir (en groupe)
- Les personnes assises invitent les autres spectateurs à s'asseoir également
- Les autres observent et commencent à faire de même
- Finalement, une majorité de spectateurs s'assied
- Quelques-uns restent debout



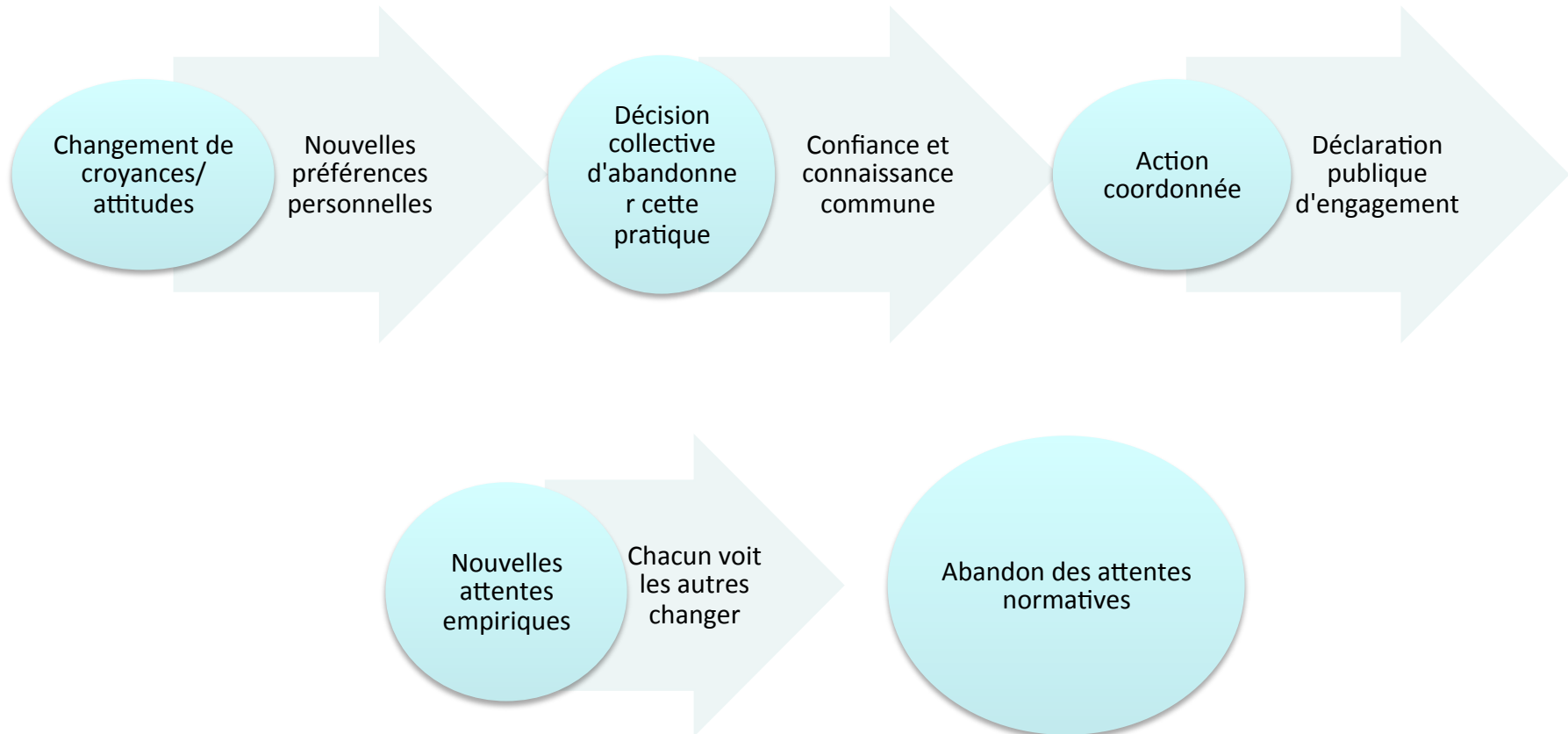
Source : d'après Tostan.

PROCESSUS D'ÉVOLUTION DES NORMES SOCIALES AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ

6

Communauté = réseau de référence

- Un groupe initial de personnes participe à des **délibérations** soutenues **sur les valeurs**
- **Diffusion organisée** de ces délibérations
 - au sein d'une communauté
 - dans les autres communautés appartenant au même réseau
- Jusqu'à ce que suffisamment de personnes soient prêtes à changer de comportement ; à partir de ce moment :
- **Changement de comportement coordonné** entre ces personnes
- **Manifestation visible** du changement
 - Célébrations positives et tournées vers l'avenir



- Lorsqu'un noyau initial de familles décide d'abandonner les MGF/E → une **dynamique est mise en route** : il est dans l'intérêt de ce groupe de rallier d'autres personnes à sa cause et ainsi d'obtenir un large soutien en faveur de l'abandon de l'excision et de l'acceptation sociale des filles non excisées.
- Lorsque le groupe est suffisamment important pour garantir la conservation de son statut social, qui se traduit également par l'aptitude au mariage des filles, l'abandon devient durable et s'autoalimente. On qualifie parfois ce point de « **masse critique** » → et la dynamique sociale permettant au groupe de se développer davantage se poursuit...

Au sein des communautés
et entre les communautés



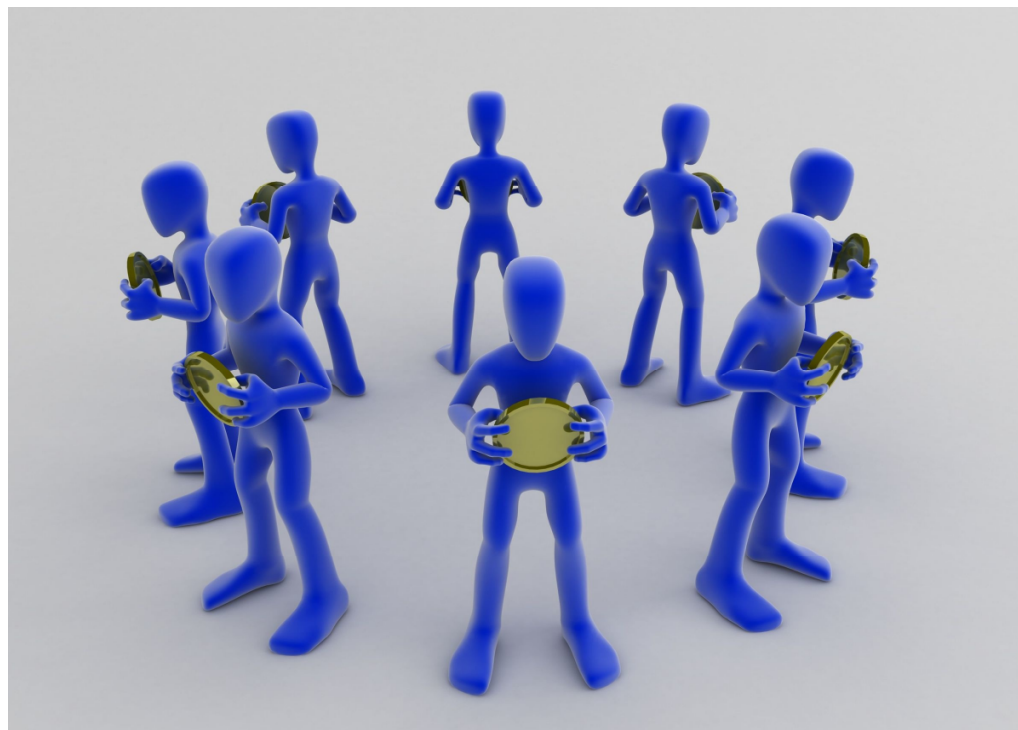
NOMBRE SUFFISANT DE PERSONNES PRÊTES À CHANGER DE COMPORTEMENT

10

Déléguées se rendant à une rencontre intervillages pour organiser une déclaration publique d'abandon — Ziguinchor, Sénégal, 2004



Il est nécessaire qu'un nombre important de personnes pensent qu'il faut mettre un terme à la pratique, mais cela ne suffit pas tant qu'elles ne savent pas que les autres partagent le même avis.



Lorsque suffisamment de personnes constatent qu'un certain nombre d'autres individus abandonnent cette pratique, elles se demandent généralement si elles devraient également y mettre un terme.



DÉCLARATION PUBLIQUE DE CHANGEMENT DE LA NORME

13

- Nouvelles attentes empiriques : la population constate que d'autres conviennent d'adopter la nouvelle règle de non-excision
- Nouvelles attentes normatives : nouvelle règle instaurant la non-excision des filles



Engagement collectif visant à promouvoir les droits de l'homme et à protéger la santé des filles et des femmes

Medina Samba Kandé, Sénégal, 2004 — Photo : Tostan



À PLUS GRANDE ÉCHELLE : VIRTUALISATION DU PROCESSUS COMMUNAUTAIRE AU SEIN D'UN PROGRAMME NATIONAL INTÉGRÉ

15





- **de la confiance** — de la part de qui ? Envers qui ?
- **des délibérations collectives** — de quoi traitent-elles ? Dans quel but ?
- **d'atteindre une connaissance commune** — à quel sujet ?
- **des manifestations d'engagement collectives** — dans quel but ?
- **de la fierté** — à quel niveau ?



2.1

PRÉSENTATION 2.1

OBJECTIFS

À l'issue de ce module, les participants sauront :

- Reconnaître que le respect et l'exercice des droits de l'homme ne sont possibles que lorsque des processus de développement appropriés transforment les principes et les normes en matière de droits de l'homme en normes sociales partagées
- Appliquer les concepts et les outils utilisés dans le cadre d'une approche des programmes de développement fondée sur les droits de l'homme (ou les promouvoir et partager leur expérience en la matière) selon la perspective des normes sociales, dans des situations concrètes
- Reconnaître les différents types de violations des droits de l'homme corrélés et intrinsèquement liés aux MGF/E et à d'autres normes néfastes, qui partagent la même dynamique sociale



2.2

PRÉSENTATION 2.2

APPROCHE DES PROCESSUS DE PROGRAMMATION FONDÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME

Diapositives adaptées de différentes formations dispensées par Alfonso Barragues, conseiller pour les droits de l'homme, UNFPA, et Amanda Harding, consultante

- Comprendre en quoi consiste l'approche des processus de programmation fondée sur les droits de l'homme
- Comprendre l'importance et la valeur ajoutée d'une telle approche dans les processus de programmation
- Comprendre les principales implications qu'entraîne sa mise en œuvre dans les programmes de développement

- OBJECTIF** L'ensemble des programmes de coopération pour le développement, des politiques et des mesures d'assistance technique mis en œuvre doivent favoriser la réalisation des droits de l'homme, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux autres instruments internationaux des droits de l'homme
- PROCESSUS** Les principes et les normes en matière de droits de l'homme doivent guider toutes les stratégies de coopération et tous les programmes de développement, dans tous les secteurs et à toutes les étapes du cycle de programmation
- RÉSULTAT** La coopération pour le développement contribue au renforcement des capacités des débiteurs d'obligations à assumer leurs responsabilités, et/ou des capacités des titulaires de droits à faire valoir leurs prérogatives

Valeur normative

- Normes juridiques universelles permettant de vivre dans la dignité

Valeur instrumentale

- Suscite des résultats durables en matière de développement
- Garantit une meilleure qualité des processus
- Clarifie le but du renforcement des capacités

Raisons institutionnelles (avantage comparatif de l'ONU)

- Impartialité permettant de traiter des sujets sensibles
- Analyse holistique et réponses intégrées aux problèmes

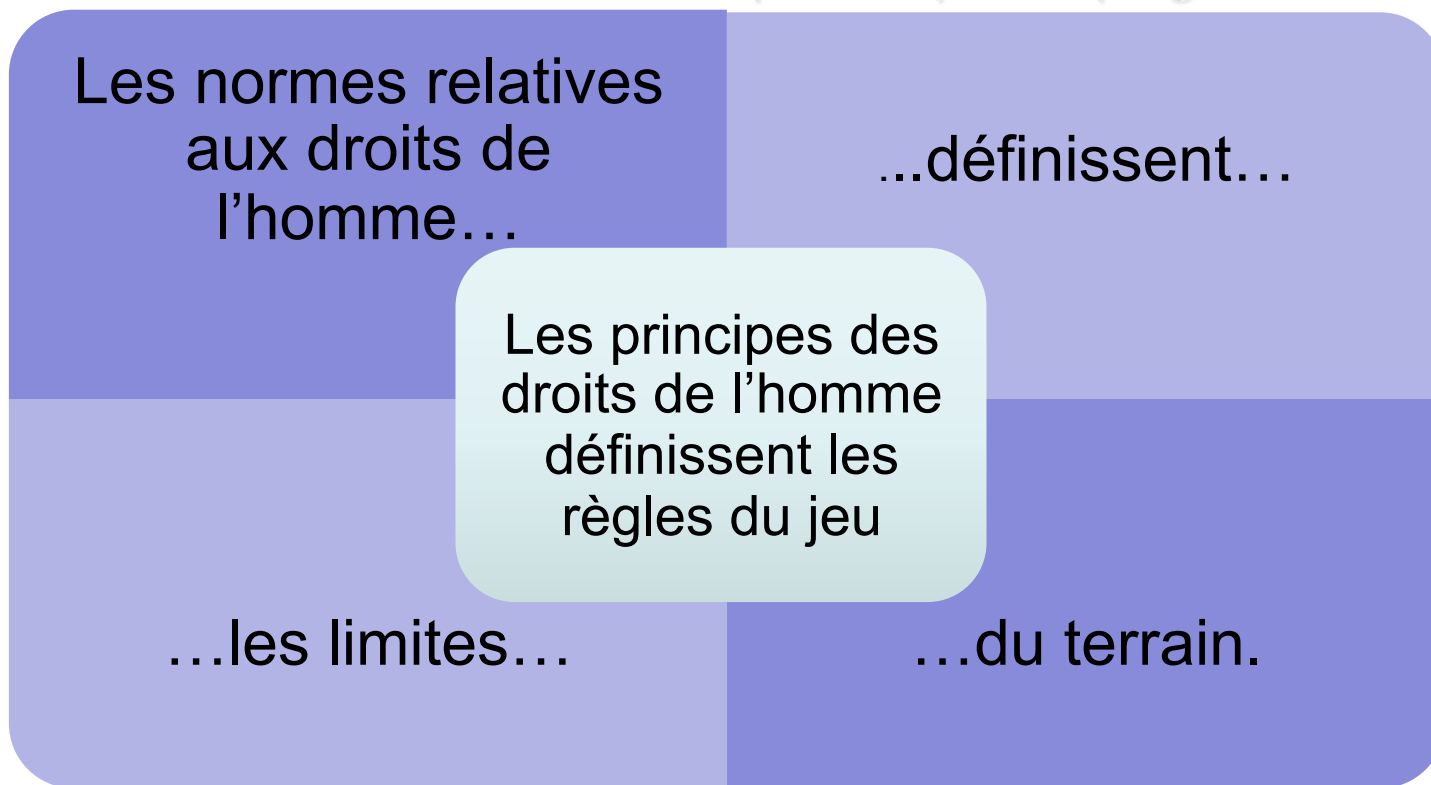
Fondée sur les besoins

- Actions facultatives/sur la base du **volontariat**
- Besoins **contextuels** et illimités
- **Aide** accordée aux personnes **qui en ont besoin**
- Les bénéficiaires sont **passifs**
 - peuvent être invités à prendre part
- Manière **pragmatique** de travailler avec les structures
- Développement **technocratique**
 - réservé aux experts
- Hiérarchie des besoins

Fondée sur les droits de l'homme

- Actions **obligatoires**
- Revendications et obligations universelles et **dictées par le droit**
- **Confère des droits** exécutoires
- Les participants sont **actifs** de droit
- Les structures de pouvoir **doivent être** modifiées de manière efficace
- Le développement **transforme** les comportements, les institutions et autonomise les titulaires de droits
- Les droits sont **indivisibles** et interdépendants, même si un classement par ordre de priorités peut s'avérer nécessaire dans certaines situations

Les principes et les normes en matière de droits de l'homme orientent toutes les stratégies de coopération et tous les programmes de développement, dans tous les secteurs et à toutes les étapes du cycle de programmation.



Le contenu normatif minimum du droit :

le type de revendications et d'obligations que le droit implique en pratique, *au minimum*

En matière de programmation, les normes guident...

- ... **l'identification des défis de développement, pour en faire une problématique relevant des droits de l'homme (évaluation)**
- ... **l'analyse des rôles et des capacités des titulaires de droits et des débiteurs d'obligations**
- ... **la définition des objectifs de développement**
- ... **l'élaboration de niveaux de référence et d'indicateurs correspondants**



- **Universalité et inaliénabilité**
- **Indivisibilité**
- **Interdépendance et indissociabilité**
- **Égalité et non-discrimination**
- **Participation et inclusion**
- **Redevabilité et État de droit**

La coopération pour le développement contribue au renforcement des capacités des débiteurs d'obligations à assumer leurs responsabilités, et/ou des capacités des titulaires de droits à faire valoir leurs prérogatives

Titulaires de droits :

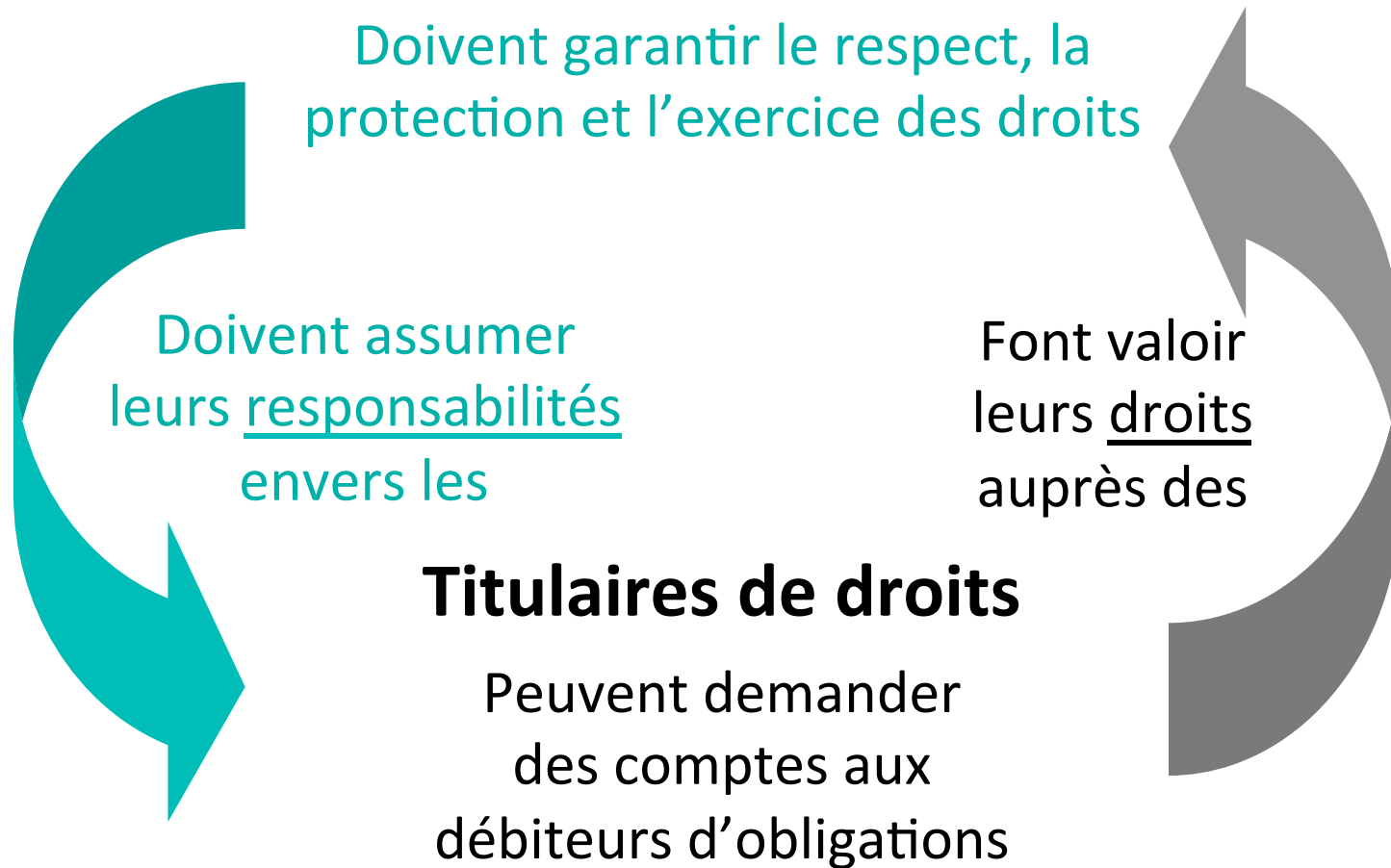
Plus de 7 milliards de personnes

- Chaque homme, chaque femme et chaque enfant, de toute race, de tout groupe ethnique et de toute condition sociale
- Certains groupes élargis, tels que les peuples autochtones

Débiteurs d'obligations :

Bien moins nombreux

- Principalement les États
- Dans certains cas, des individus détenteurs d'obligations spécifiques
- Les individus et les entités privées possèdent des responsabilités génériques envers la communauté pour garantir le respect des droits d'autrui
- Partenaires de développement



Une approche fondée sur les droits de l'homme aide les Nations Unies et ses partenaires à répondre à quatre questions clés :

- Qui est laissé pour compte ?
- Pourquoi ? Quels sont les droits en jeu ?
- Qui doit agir ?
- De quoi ont-ils besoin pour prendre les mesures nécessaires ?

Le processus est aussi important que le résultat

1. Un principe relatif aux droits de l'homme est attribué à chaque groupe, qui doit en discuter et analyser sa signification en termes plus opérationnels.
2. Chaque groupe doit utiliser tout au plus trois des quatre questions clés pour déterminer comment appliquer le contenu du principe en question à l'élaboration de programmes.



2.3

PRÉSENTATION 2.3

TROP JEUNE POUR SE MARIER

D'APRÈS AMIN *ET AL.*, 2005

Tendances actuelles en matière de mariage : préférence affirmée pour les fiancées jeunes, qui peut avoir une origine économique, mais se traduit en norme sociale par crainte du déshonneur (entre autres choses) :

« Il suffit qu'une fille parle à un garçon pour déclencher au sein de la communauté une avalanche de rumeurs qui la rabaisent et sèment le déshonneur. »

Vulnérabilité économique

*Réduire le nombre d'enfants dépendants
en mariant une fille le plus tôt possible dès
qu'elle commence à recevoir des propositions*

*Bien que les résultats d'une enquête qualitative menée sur l'ensemble du processus révèlent des **tentatives désespérées de la part des parents d'offrir ce qu'il y a de mieux à leur fille, autant que leur situation économique le leur permet, les personnes les plus démunies sont persuadées qu'elles n'ont pas le choix...***

Les programmes de lutte contre le mariage précoce menés à Chittagong et à Chapai Nawabganj ont essayé de faire reculer le paiement de la dot en sensibilisant la population à l'illégalité de cette pratique.

Depuis une dizaine d'années environ, la pratique de la dot a considérablement augmenté : « inflation de la dot ». Le montant de la dot peut représenter plusieurs fois le salaire annuel d'une famille.

La jeune fille, la deuxième de quatre enfants d'un métayer, était âgée de 12 ans. C'était une jolie petite fille qui était en classe de CM2. Un jour, sa famille reçut une demande en mariage de la part d'une entremetteuse qui recherchait une jolie fille pour le fils d'un fermier. Lorsqu'elle vit la jeune fille, l'entremetteuse aborda sa mère, qui accepta le mariage sous réserve d'approuver la famille du garçon. La rencontre eut lieu et les négociations commencèrent.

La famille du garçon vint rendre visite à la jeune fille, la trouva à son goût et lui donna 100 TK. Deux jours plus tard, l'entremetteuse fit part de la dot exigée à la famille de la jeune fille : boucles d'oreille et collier en or pour la fiancée, vélo et montre pour le garçon. **Aucune somme d'argent ne fut demandée. Les parents acceptèrent parce qu'aucune somme d'argent n'était demandée, que les bijoux appartiendraient à leur fille et que le coût du vélo et de la montre était négligeable.**

Avec leur accord, la famille du fiancé rencontra de nouveau celle de la jeune fille, et la date et l'heure du mariage furent fixées au vendredi suivant.

L'ensemble des négociations du mariage, de la première rencontre à la cérémonie, s'étaient déroulées en 15 jours.

Quels choix s'offrent aux parents ?

1. Dans cette étude de cas, comment décririez-vous les sexospécificités de la relation entre les filles et les garçons dans les différents aspects de leur vie (prise de décision, accès aux ressources, contrôle des ressources, âge du mariage, sexualité, etc.) ?
2. Comment expliquez-vous l'acceptation et la « normalisation » du mariage d'enfants/du mariage précoce et de la pratique de la dot, malgré les violences physiques et psychologiques que peuvent impliquer ces pratiques à l'encontre des jeunes filles ?
3. Que pensent les parents du mariage précoce des filles ?

4. Selon les parents, que penseront les autres de leurs filles si elles restent célibataires une fois adultes ?

5. Qu'encourt une famille qui ne se conforme pas aux pratiques socialement acceptées du mariage précoce des filles et du paiement d'une dot appropriée ?

6. Dans leur situation, les parents peuvent-ils faire un autre choix ?

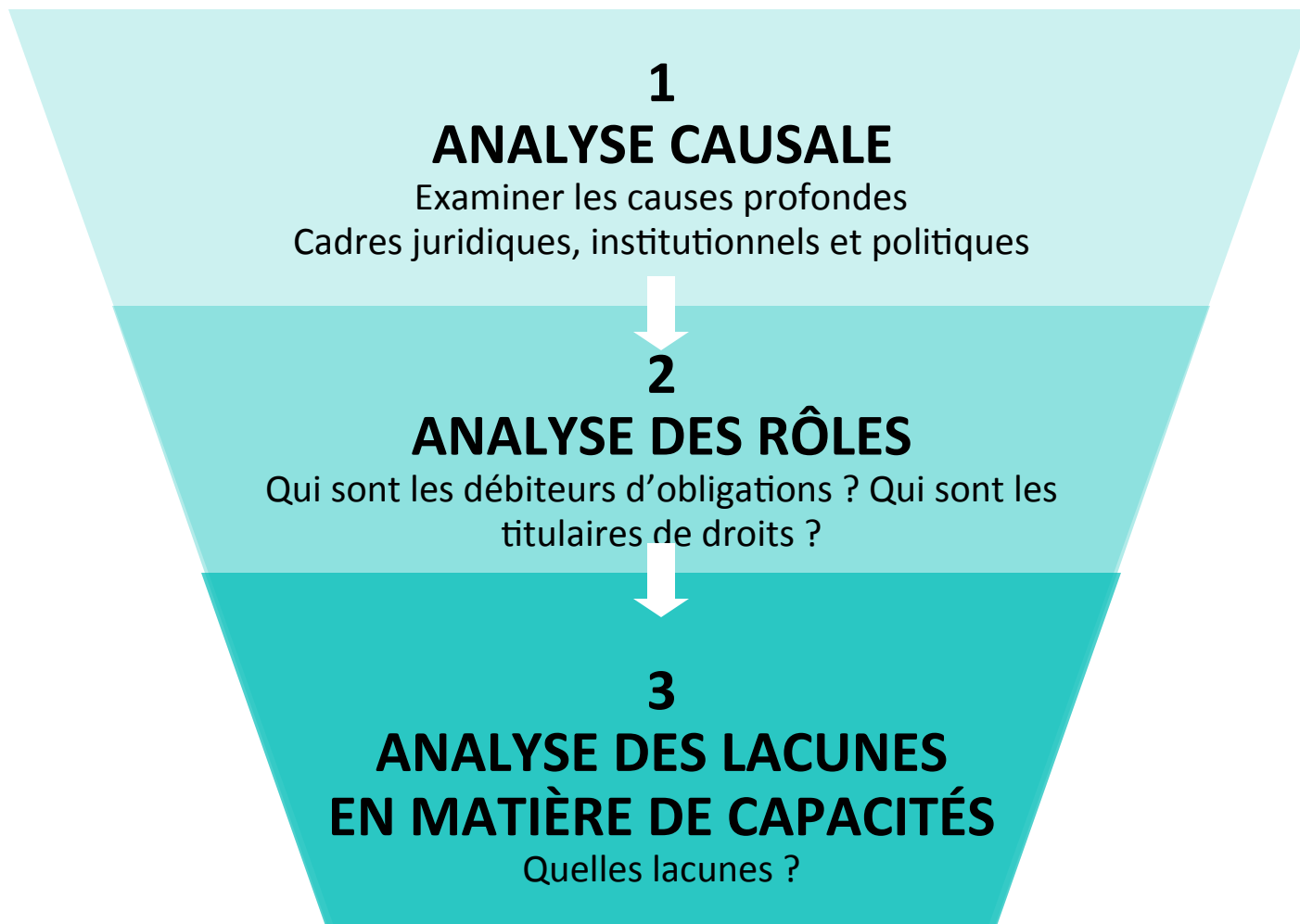
2.4

PRÉSENTATION 2.4

L'APPROCHE FONDÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME APPLIQUÉE À L'ANALYSE PAYS : TROIS ÉTAPES

Diapositives adaptées de différentes formations dispensées par Alfonso Barragues, conseiller pour les droits de l'homme, UNFPA, et Amanda Harding, consultante

- Comprendre la valeur ajoutée qu’apporte l’approche fondée sur les droits de l’homme à l’analyse pays et aux processus de programmation
- Appliquer cette approche à l’analyse des **véritables** problèmes de développement en suivant trois étapes : l’analyse causale, l’analyse des rôles et l’analyse des lacunes en matière de capacités



1. POURQUOI ?

Quels sont les droits en jeu expliquant l'existence d'un problème ?

Analyse causale

2. QUI ?

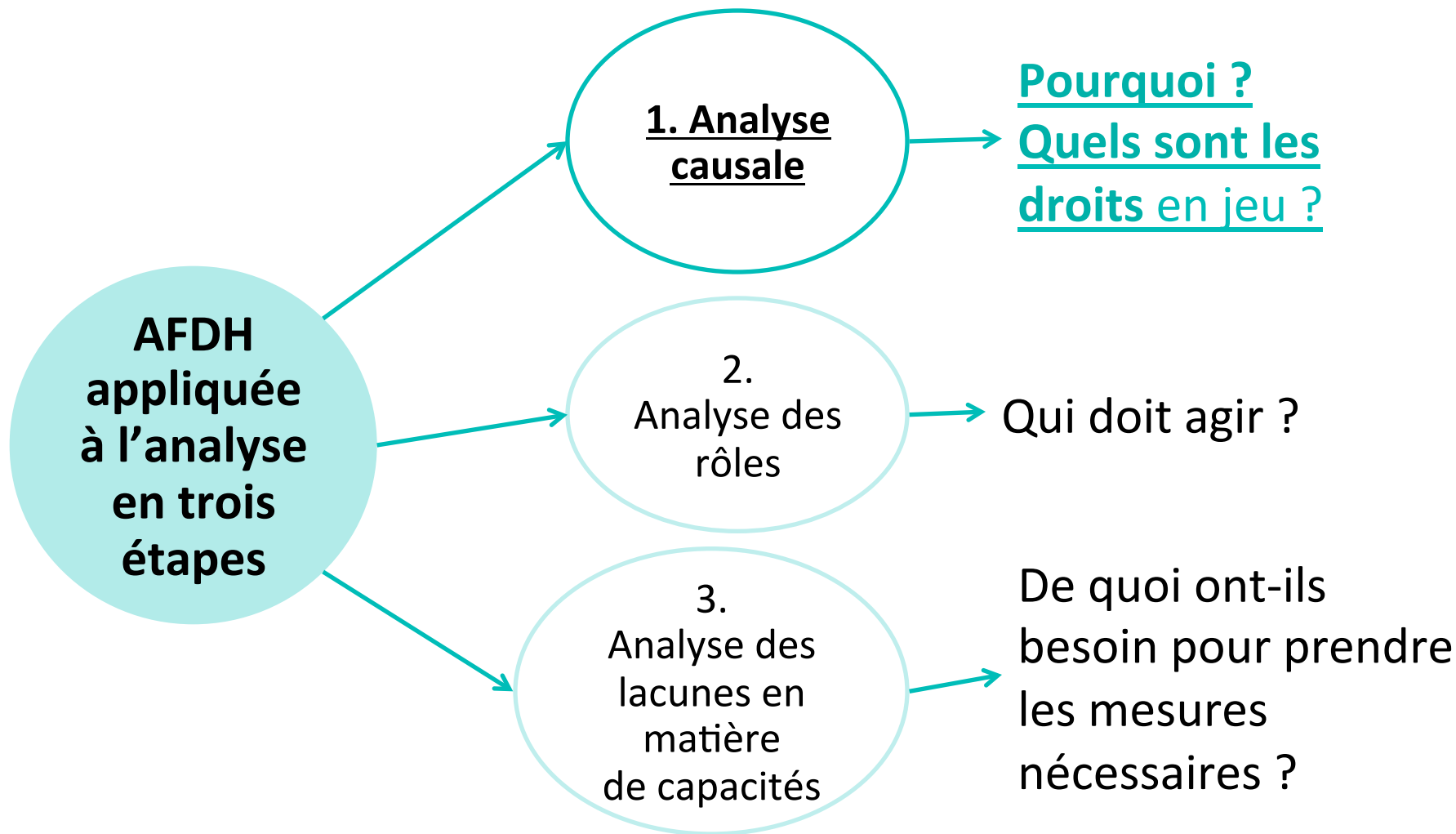
Qui sont les débiteurs d'obligations ?
Qui sont les titulaires de droits ?
Qui doit agir ?

Analyse des rôles

3. QUOI ?

Quelles lacunes en matière de capacités empêchent les débiteurs d'obligations de s'acquitter de leurs devoirs ?
Quelles lacunes en matière de capacités empêchent les titulaires de droits de faire valoir leurs prérogatives ?
De quoi ont-ils besoin pour prendre les mesures nécessaires ?

Analyse des lacunes en matière de capacités

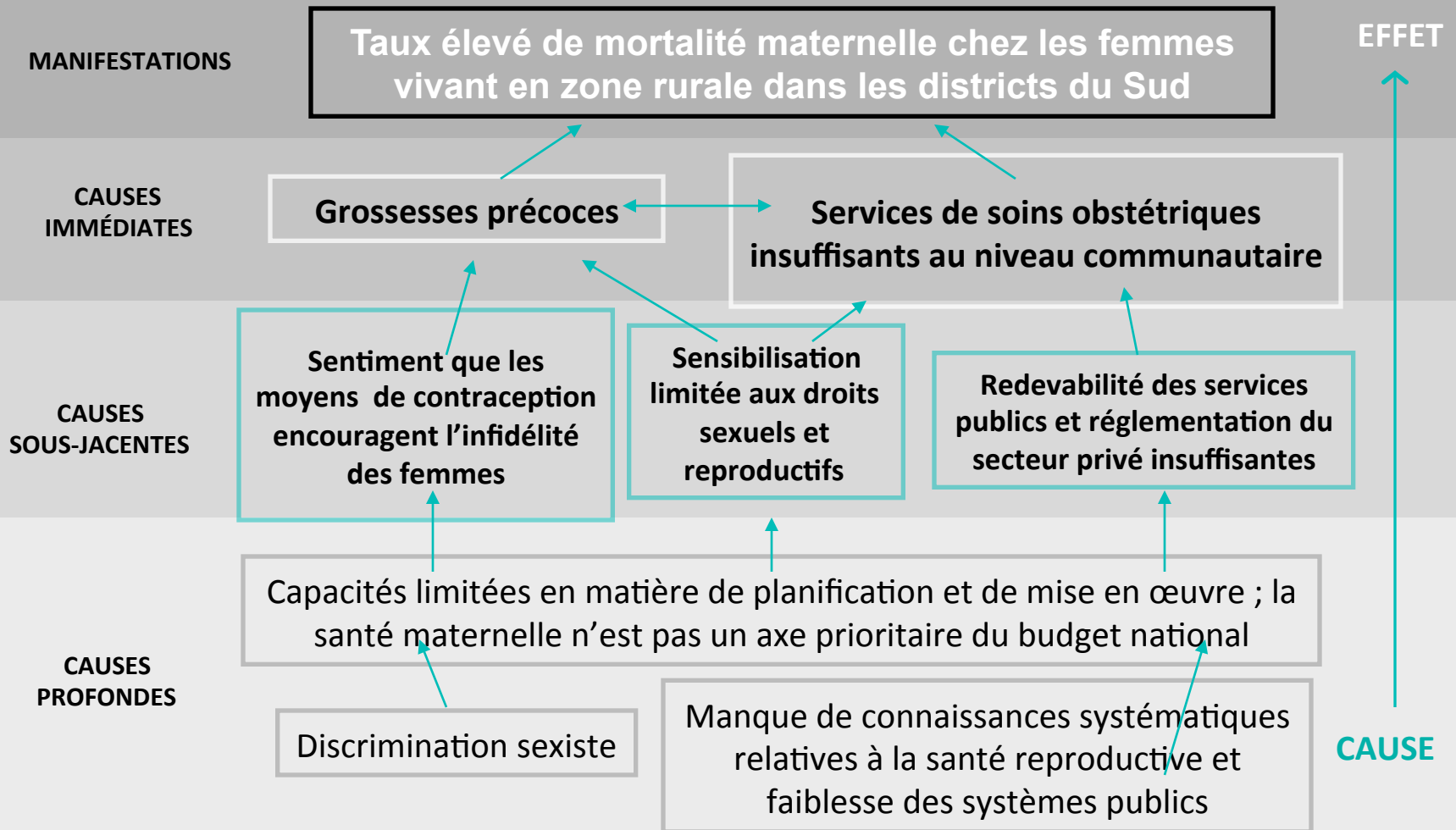


Pourquoi ?

- La première étape fondamentale de l'approche fondée sur les droits de l'homme
- Technique permettant d'identifier les causes d'un problème, sur lesquelles on peut ensuite s'appuyer pour formuler les mesures d'intervention appropriées
- Il est possible de représenter le problème et ses causes dans une arborescence

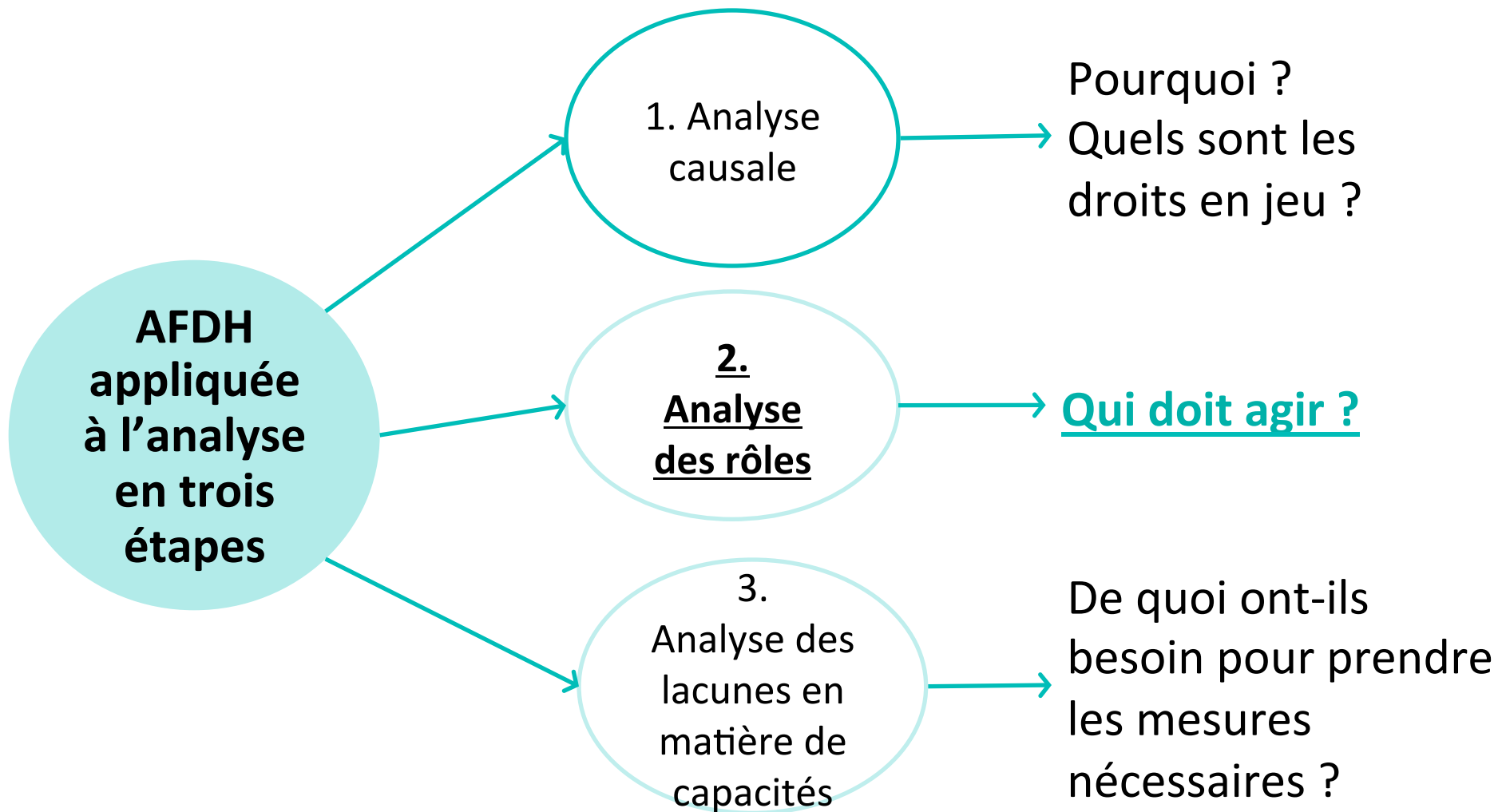
ARBORESCENCE DES PROBLÈMES

7



En vous appuyant sur les informations tirées de l'étude de cas « Trop jeune pour se marier », prenez 15 minutes pour réaliser l'exercice suivant :

- Formulez un problème : expliquez en quoi il consiste, qui est concerné et où ce problème a lieu. Notez vos réponses sur un carton.
- Discutez pour identifier les causes immédiates, sous-jacentes et profondes.
- Élaborez une arborescence du problème.
- Appuyez-vous sur cette arborescence pour identifier les normes et principes des droits de l'homme qui ne sont pas respectés.



Titulaires de droits

Qui sont-ils ?
Quelles sont leurs revendications ?

Débiteurs d'obligations

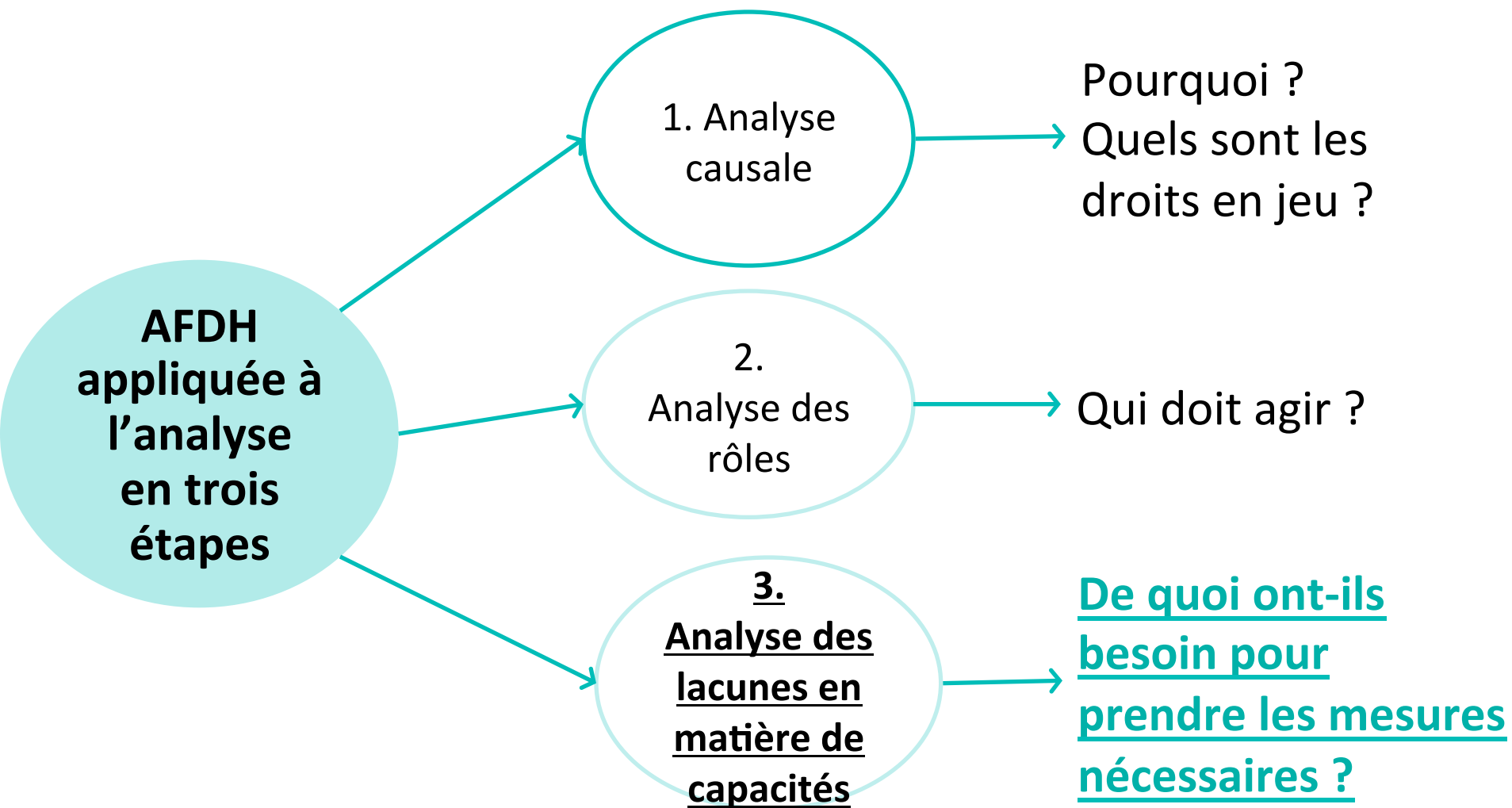
Qui sont-ils ?
Quels sont leurs devoirs ?

Vérifiez ce que prévoient les normes en matière de droits de l'homme à propos de la revendication de ces droits et des obligations associées

Vérifiez également le rôle attendu des titulaires de droits et des débiteurs d'obligations dans les politiques, les procédures et les lois nationales

Titulaires de droits : Filles et garçons	Revendications : Être protégés du mariage précoce/veiller à ce que les enfants puissent s'exprimer sur les questions liées au mariage	Lacunes en matière de capacités :
Débiteurs d'obligations (1) : Parents	Obligations : Protéger les enfants du mariage précoce	Lacunes en matière de capacités :
Débiteurs d'obligations (2) : Autorités chargées de faire appliquer la loi	Obligations : Faire appliquer la loi	Lacunes en matière de capacités :
État	Application de la loi	

1. À partir de votre analyse causale et de votre arborescence (Diapositive 8), choisissez une cause sur laquelle travailler plus en détail, et justifiez votre choix.
2. Identifiez un titulaire de droits principal et une revendication essentielle.
3. Identifiez au maximum trois débiteurs d'obligations qui doivent prendre les mesures nécessaires pour répondre à cette revendication, et leurs devoirs principaux



ÉTAPE 3 : ANALYSE DES LACUNES EN MATIÈRE DE CAPACITÉS

14

Composantes des capacités des débiteurs d'obligations :

Possibilité ?

- Connaissances
- Ressources (humaines, techniques et financières)
- Aptitudes organisationnelles

Volonté ?

- Responsabilité/motivation /leadership

Devoir ?

- Autorité

Composantes des capacités des titulaires de droits :

Possibilité ?

- Connaissances
- Ressources
- Aptitudes individuelles

Volonté ?

- Sécurité
- Motivation

Environnement propice

- Droit de prendre part aux décisions
- Accès à l'information
- Liberté d'association et d'expression

Titulaires de droits :	Revendications :	Lacunes en matière de capacités :
Débiteurs d'obligations (1) :	Obligations :	Lacunes en matière de capacités :
Débiteurs d'obligations (2) :	Obligations :	Lacunes en matière de capacités :
État	Application de la loi	

TRAVAIL DE GROUPE : ANALYSE DES LACUNES EN MATIÈRE DE CAPACITÉS 16

En vous appuyant sur les informations tirées de l'étude de cas « Trop jeune pour se marier », prenez 10 minutes pour réaliser l'exercice suivant :

1. Reprenez le tableau des revendications des titulaires de droits et choisissez deux ou trois obligations correspondantes essentielles pour les débiteurs d'obligations.
2. Pour chaque titulaire de droits et chaque débiteur d'obligations, identifiez les lacunes clés en matière de capacités — ce qui empêche les débiteurs d'obligations de s'acquitter de leurs devoirs et les titulaires de droits de faire valoir leurs prérogatives.
3. Énumérez les lacunes en matière de capacités identifiées.

- Vous avez la possibilité de « rendre visite » aux autres groupes et de donner votre avis
- Affichez vos trois étapes au mur
- Désignez une personne qui restera près de votre analyse pour répondre aux questions

Analyse causale : L'analyse causale est-elle logique et l'arborescence des problèmes est-elle claire, en particulier au niveau inférieur du cadre ?

Analyse des rôles : Les revendications et les obligations sont-elles intuitives et exprimées clairement ? À la vue d'une obligation, pouvez-vous imaginer l'action correspondante ?

Lacunes en matière de capacités : Une attention suffisante est-elle portée aux lacunes en matière de capacités qui relèvent du niveau inférieur du cadre, notamment aux lacunes fondamentales se rapportant aux cadres juridiques, institutionnels, politiques et budgétaires ?

Sexospécificités : Comment l'analyse reflète-t-elle les différentes manières dont les femmes et les hommes font face aux défis de développement ? Les capacités abordent-elles les causes profondes des problèmes d'inégalité entre les sexes ?

N'oubliez pas de noter vos remarques sur des Post-it® !



3.1

PRÉSENTATION 3.1

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET DISCUSSION EN CLASSE ENTIÈRE : POURSUITES JUDICIAIRES CONTRE UNE MÈRE DE CINQ ENFANTS

ÉTUDE DE CAS INSPIRÉE DE L'AIDOS/RAINBO, 2007

- Définir les interactions entre les réformes législatives et les normes sociales et morales ; comprendre en quoi les réformes qui présentent une *dissonance trop importante* et ne sont pas suffisamment *cohérentes* avec les normes sociales existantes risquent d’être contre-productives
- Identifier le rôle que les réformes législatives peuvent jouer dans l’abandon des MGF/E et leur lien avec les attentes et les croyances locales, afin de contraindre progressivement la coutume locale à évoluer dans le sens de la loi
- Appuyer l’adoption et la mise en œuvre de réformes législatives efficaces afin d’accélérer l’abandon des MGF/E

Une femme de 32 ans a été dénoncée à la police pour avoir planifié avec une praticienne traditionnelle l'excision de sa fille de neuf ans. La loi dispose que quiconque cherche à faire exciser une fille âgée de moins de 18 ans encourt une peine de prison de six mois à trois ans. L'accusée est mère d'une autre fille plus âgée qui a également été excisée et de trois autres enfants âgés de moins de neuf ans, dont deux filles qui n'ont pas été excisées. Elle a été jugée et reconnue coupable d'avoir tramé l'excision de sa fille, ce qui constitue une infraction du droit pénal.



1. Quelle peine le juge devrait-il infliger ?
2. En quoi le juge devrait-il favoriser l'« intérêt supérieur de l'enfant » concerné ? Qu'en est-il de ses frères et sœurs ?
3. La peine devrait-elle être différente si la ou le responsable était la grand-mère ou un oncle/une tante n'ayant pas la garde de la petite fille concernée ni de ses frères et sœurs ?

4. Étant donné le contexte local, serait-il utile de chercher une *dissonance* potentielle entre la législation et la norme sociale existante en matière d'excision, et d'examiner les répercussions d'une telle discordance entre la législation et la coutume ?



5. A-t-on essayé de faire de la législation un outil de plaidoyer, afin de sensibiliser la population aux MGF/E et de l'inciter à remettre en question ses convictions vis-à-vis de cette pratique ?





3.2

PRÉSENTATION 3.2

**BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE RÉFORMES LÉGISLATIVES :
LE CAS DU BURKINA FASO**

En raison du caractère quasi universel des MGF/E et des croyances et attentes associées dans les communautés pratiquantes, il est difficile d'envisager une solution qui ne découle pas d'un processus décisionnel collectif.

Pour être efficaces, les réformes législatives doivent établir une certaine « cohérence » entre :

- les valeurs locales fondamentales conformes aux principes des droits de l’homme, et
- les dispositions de la réforme législative en question.

Les législateurs doivent éviter toute « dissonance » excessive avec la coutume locale afin de minimiser toute résistance aux réformes efficaces.

La réglementation peut « montrer le chemin » qui mènera à une dévalorisation et à une recatégorisation des MGF/E, et enfin à l'abandon collectif de ces pratiques par les communautés

Le Burkina Faso applique par exemple la loi n°043/96/ADP du 13 novembre 1996 :

- Article 380. Est puni d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 150 000 à 900 000 francs ou de l'une de ces deux peines seulement, quiconque porte ou tente de porter atteinte à l'intégrité de l'organe génital de la femme par ablation totale, par excision, par infibulation, par insensibilisation ou par tout autre moyen. Si la mort en est résultée la peine est un emprisonnement de cinq à dix ans.
- L'article 381 impose une peine maximale si le coupable appartient au corps médical ou paramédical...
- Article 382. Est puni d'une amende de 50 000 à 100 000 francs, toute personne qui ayant connaissance des faits prévus à l'Article 380 n'en avertit pas les autorités compétentes.

À la différence de nombreux autres pays,
cette loi est appliquée et respectée

Une enquête de 2008 a confirmé qu'au Burkina Faso, la population abandonnait progressivement les MGF/E.

Toutefois, l'application de la loi est délicate. Comme l'a expliqué un gendarme lors d'une séance de formation qui s'est déroulée à Kombissiri, en 2010 :

...

« *Oui, ces pratiques constituent un crime. Néanmoins, il s'agit d'un **crime "spécial"**. Quand nous arrivons sur le lieu du crime, nous sommes généralement confrontés à la situation suivante : de toute évidence, les parents sont de connivence avec l'exciseur... (Pourtant) d'autres membres de la famille, huit ou neuf personnes, peuvent se trouver dans les parages ; la grand-mère, une femme âgée qui ne peut pas s'occuper d'elle-même, peut également être présente, et **la victime est blessée !** Que devons-nous faire ? **Devons-nous arrêter les parents ?** »*





4.1

PRÉSENTATION 4.1

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES, ERREURS DU PASSÉ ET LEURS CAUSES

À l'issue de ce module, les participants sauront :

- Concevoir la structure du processus de changement des normes sociales, comprenant sept vecteurs de transformation, afin de pallier des problèmes profondément ancrés dans la société, tels que les MGF/E
- Recourir à un ensemble d'outils pratiques et d'exercices pour concevoir des stratégies de programme, afin d'agir sur les comportements collectifs plutôt que sur les comportements individuels, en acceptant le fait que les individus n'abandonneront probablement pas la pratique des MGF/E tant qu'elle prévaut dans leur entourage

- Mettre en place des stratégies collectives pour établir de puissantes incitations et exercer une pression de groupe sur les individus afin de les pousser à adopter de nouvelles normes et de nouveaux comportements plus positifs

- Une norme sociale est une règle de conduite qui s'applique à un certain contexte social au sein d'une population donnée. Là où une norme existe, chacun voit les autres s'y conformer et se sent socialement obligé de faire de même, sous peine de faire l'objet d'une forme de sanction sociale en cas de non-respect.
- Lorsqu'il s'agit d'une pratique très répandue, il est possible de considérer les MGF/E comme une norme sociale. Les familles s'attendent à ce que les autres familles excisent leurs filles, et pensent que ces autres familles attendent d'elles qu'elles fassent de même avec leurs propres filles. Elles pensent que si elles ne se conforment pas à cette pratique, elles seront critiquées ou exclues et que leurs filles ne pourront pas se marier.

Recommandation 13 :

Bien que les programmes doivent tenir compte des exciseuses, leur trouver d'autres sources de revenus ne doit pas être la principale stratégie de changement

SOURCE : OMS 1999, pages 37 à 40



1. Pourquoi la stratégie en faveur de l'abandon des MGF/E ne peut pas reposer en premier lieu sur la reconversion des exciseuses ?
2. Lorsque le processus repose essentiellement sur cette stratégie, un certain nombre de facteurs de changement social manquent à l'appel. Lesquels ?
3. En tenant compte du processus de changement, quel rôle pourrait jouer une exciseuse reconvertie ? Pourquoi ?

4. La recommandation n° 13 explique pourquoi les stratégies s'appuyant principalement sur la reconversion des exciseuses pour encourager l'abandon des MGF/E se sont jusqu'à présent soldées par des échecs. En vous basant sur votre propre expérience, pourriez-vous donner des exemples de ce qui *n'a pas fonctionné* dans votre propre programme/projet ?



Étant donné la nature collective des normes sociales, toutes les interventions doivent atteindre l'ensemble du groupe au sein duquel la norme est perpétuée.

Le fait d'informer la population de l'impact néfaste d'une pratique donnée ou de mettre en œuvre des politiques adoptées par les autorités peut ne pas suffire à modifier des pratiques considérées comme « normales » et approuvées par la communauté concernée.

Si les normes font partie de la manière instinctive d'agir dans une situation donnée, il peut s'avérer nécessaire de reclassifier ou de redéfinir la situation dans laquelle la pratique a lieu (exemple de l'initiative Saleema). Proposez plusieurs scripts possibles (nouvelles alternatives et/ou significations) en tenant compte de la palette de valeurs, de croyances, etc. en jeu dans le scénario.

Changer les attentes d'une société est une entreprise de longue haleine ; cela implique d'instaurer la confiance, d'exercer une pression publique, de délibérer collectivement des tenants, des aboutissants et des alternatives, de prendre des engagements communs et de parvenir à une appréhension commune des agissements et des attentes du groupe.

Source : *Bicchieri 2010*



4.2

PRÉSENTATION 4.2

TRANSFORMER LA VILLE DE BOGOTÁ

EXTRAIT DE MOKUS 2010

Bogotá a évolué parce que ses habitants ont changé de comportement

ANTANAS MOCKUS
ANCIEN MAIRE DE BOGOTÁ
(1995-1997 ET 2001-2003)



LA VIDA ES SAGRADA

LA VIDA ES SAGRADA

SYSTÈMES RÉGULATEURS

4

Normes juridiques	Normes morales	Normes sociales
Admiration pour la loi ou obligation morale d'obéir à la loi	Satisfaction personnelle morale ou obligation morale de suivre ses propres critères éthiques	Reconnaissance sociale Confiance Réputation
Crainte de la sanction juridique	Crainte du sentiment de culpabilité	Crainte du rejet social

ENJEU : HARMONISER LE TOUT

SYSTÈMES RÉGULATEURS

Normes juridiques	Normes morales	Normes sociales
Admiration pour la loi ou obligation morale d'obéir à la loi Crainte de la sanction juridique	Satisfaction personnelle morale ou obligation morale de suivre ses propres critères éthiques Crainte du sentiment de culpabilité	Reconnaissance sociale Confiance Réputation Crainte du rejet social





Cartes civiques : 350 000 exemplaires distribués,
très grande visibilité, volonté de les essayer

→ Elles ont donné lieu à de nouvelles attentes normatives
conformes au respect des normes juridiques



Des **étoiles noires** ont été peintes au sol là où un accident de la circulation a fait un mort, précisant également par la suite l'âge et le sexe de la victime.

→ Cette réappropriation d'un **symbole culturel commun** a amélioré à la fois la régulation morale et sociale, tout en donnant aux citoyens l'occasion de débattre et d'accorder leurs convictions



Approuvé par la loi

- Comportements** *L'harmonie* et le *divorce* se manifestent dans :
- le comportement en lui-même
 - la justification du comportement par les individus
 - l'incompatibilité des repères normatifs





4.3

PRÉSENTATION 4.3

CONFIANCE ET RAISONNEMENT

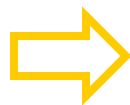
ADAPTÉ DE MERCIER 2011

- Les individus ont tendance à rejeter les informations contraires à leurs croyances et à leurs projets
- Afin de ne pas se faire manipuler, tromper ou piéger, les individus se méfient des informations fallacieuses

- *Nous voulons parfois faire accepter aux gens des croyances et des projets qu'ils refuseraient au premier abord*
- *Comment convaincre les esprits réticents ?*
- *Les deux vecteurs de la persuasion :*
 - *Confiance*
 - *Raisonnement*

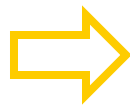
- Les individus ont tendance à rejeter les informations contraires à leurs croyances et à leurs projets
- Certains liens importants entre les croyances sont des liens de cohérence ou d'uniformité
- Les croyances sont plus ou moins cohérentes entre elles

Conflit entre ce que les gens pensent et ce qu'on leur dit **en l'absence d'une relation de confiance**



En leur annonçant un message qu'ils désapprouvent, vous risquez d'accroître leur méfiance

Conflit entre ce que les gens pensent et ce qu'on leur dit **en présence d'une relation de confiance**



Si la **confiance** qu'ils vous portent est **plus forte** que leur sentiment de désapprobation à l'égard de votre message :

- **Le message ne se retournera sans doute pas contre vous**
- **Le message est susceptible d'être accepté**

- Le conflit ne se produit pas seulement entre ce que les gens pensent et ce qu'on leur dit, mais entre deux de leurs croyances
- Le raisonnement individuel suffit-il à éliminer les contradictions ?
- Il ne suffit pas de réfléchir chacun pour soi !
- Les individus doivent s'aider les uns les autres à surmonter leurs contradictions réciproques
- **En argumentant avec autrui, nous mettons en lumière nos contradictions mutuelles**

L'échange d'arguments a plus d'effets que la réflexion en solitaire car :

- il est toujours plus facile de détecter des contradictions dans les discours des autres que dans les nôtres
- la rationalisation ne convainc pas forcément les autres
- les individus apprennent plus facilement, comprennent mieux les problèmes et prennent de meilleures décisions lorsqu'ils ont la possibilité d'en délibérer

Cela vaut pour toutes les organisations, dans la politique, les sciences et l'enseignement

Mais les débats doivent être authentiques et se dérouler en toute franchise

Elle a lieu quand...

- tout le monde peut exprimer son opinion
- les individus ont largement le temps d'échanger, de donner **des arguments et des contre-arguments, et d'étudier le problème sous plusieurs angles** ; les délibérations peuvent s'étendre sur de longues périodes (des mois voire des années)
- Si les individus se mettent d'accord avant de délibérer, il est probable qu'une polarisation de groupe se produise ; leurs opinions se font alors plus radicales et immuables

- L'efficacité de la **confiance** dépend de l'équilibre existant entre la confiance que les gens vous portent et la force de leur opposition à votre message
- Si l'opposition au message est plus forte, celui-ci peut se retourner contre vous et réduire leur confiance à votre égard
- Si leur confiance est plus forte, le message est susceptible d'être accepté
- Le **raisonnement** a pour objectif de faire admettre aux individus les contradictions de leurs convictions
- En argumentant avec autrui, les individus peuvent mettre en lumière leurs contradictions réciproques et adopter des convictions plus positives
- L'**interaction** est essentielle pour un raisonnement efficace
- Lorsque les arguments se construisent de façon progressive, la rationalisation et les contre-arguments peuvent être réfutés



4.4

PRÉSENTATION 4.4

**ANALYSE DES RÉSEAUX SOCIAUX
POUR LES FORMATEURS**

MULDOON 2010

- Pourquoi des réseaux ?
- Quelques concepts
- Comment visualiser les réseaux ?
- Comment s'en servir ?

SOUS QUEL ANGLE ABORDER LES COMMUNAUTÉS ? 3

- En général, nous prenons deux catégories en considération :
 - les individus
 - les groupes
- Mais parfois, la réflexion ne peut se limiter qu'aux individus et aux groupes
 - Les normes sociales peuvent influencer les choix des personnes, et celles-ci sont l'apanage de la communauté

- Les groupes sont souvent complexes
 - Les individus entretiennent des relations particulières entre eux
 - Les individus communiquent d'une certaine façon entre eux
 - Certains individus ont plus d'influence que d'autres
- Limiter la réflexion aux « groupes » peut souvent voiler ces différences

- Au lieu de ne penser qu'en termes d'individus ou de groupes, nous pouvons enrichir notre réflexion en tenant compte des *relations*
 - Qui fait confiance à qui ?
 - Qui bavarde avec qui ?
 - Qui est de la famille de qui ?
 - Qui se marie avec qui ?
 - Qui habite près de qui ?

- Confiance/respect :
 - Qui offre les conseils les plus recherchés ?
 - Qui peut convaincre les autres de changer de comportement ?
 - Cela varie-t-il en fonction des individus ?
 - De qui cherche-t-on à gagner l'estime ?

- Renseignements :
 - Qui parle avec qui ?
 - Tout le monde a-t-il accès aux médias ?

— **Contact :**

- Combien de personnes un individu voit-il par jour ?
- Qui pourrait être un vecteur de maladies ?

— **Famille :**

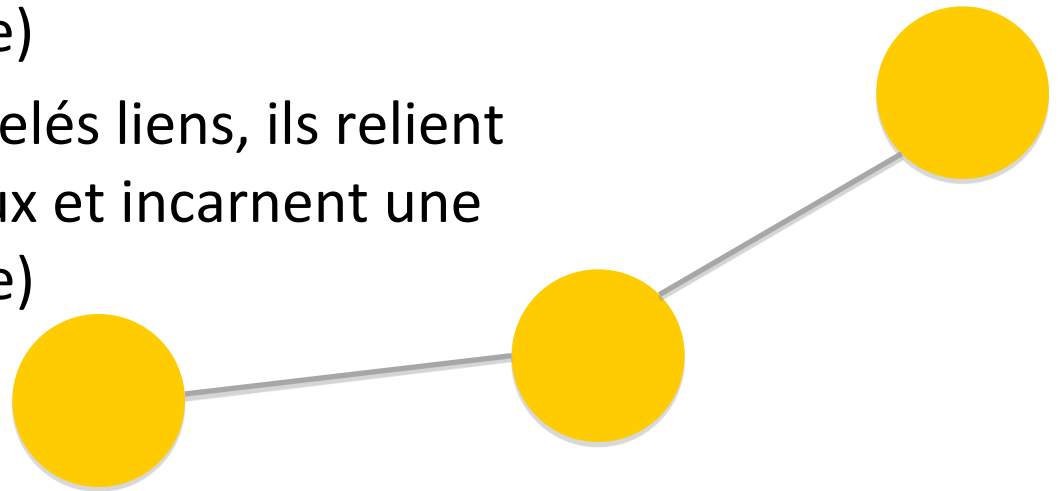
- Qui fait partie de la même famille ?
- Qui pourrait être un conjoint éventuel ?

Bien plus encore

- Rôles sociaux : ami, enseignant d'untel, etc.
- Sentiments : apprécie, aime, déteste untel, etc.
- Transactions : paie untel, achète à untel, prête de l'argent à untel, etc.
- Actions : mange avec untel, agresse untel, taquine untel, etc.
- Concomitance : utilise les mêmes toilettes, la même source d'eau qu'untel, etc.

- Les individus ne sont pas indépendants, ils sont *interdépendants*
- Nous le démontrons en reliant les individus (noyaux) et leurs relations (fils)
- Le même groupe peut avoir plusieurs réseaux, chacun correspondant à un type de relation

- Les réseaux sont faits de :
 - noyaux (qui représentent les individus, les familles ou les villages, selon l'échelon de l'étude)
 - fils (également appelés liens, ils relient les noyaux entre eux et incarnent une relation particulière)



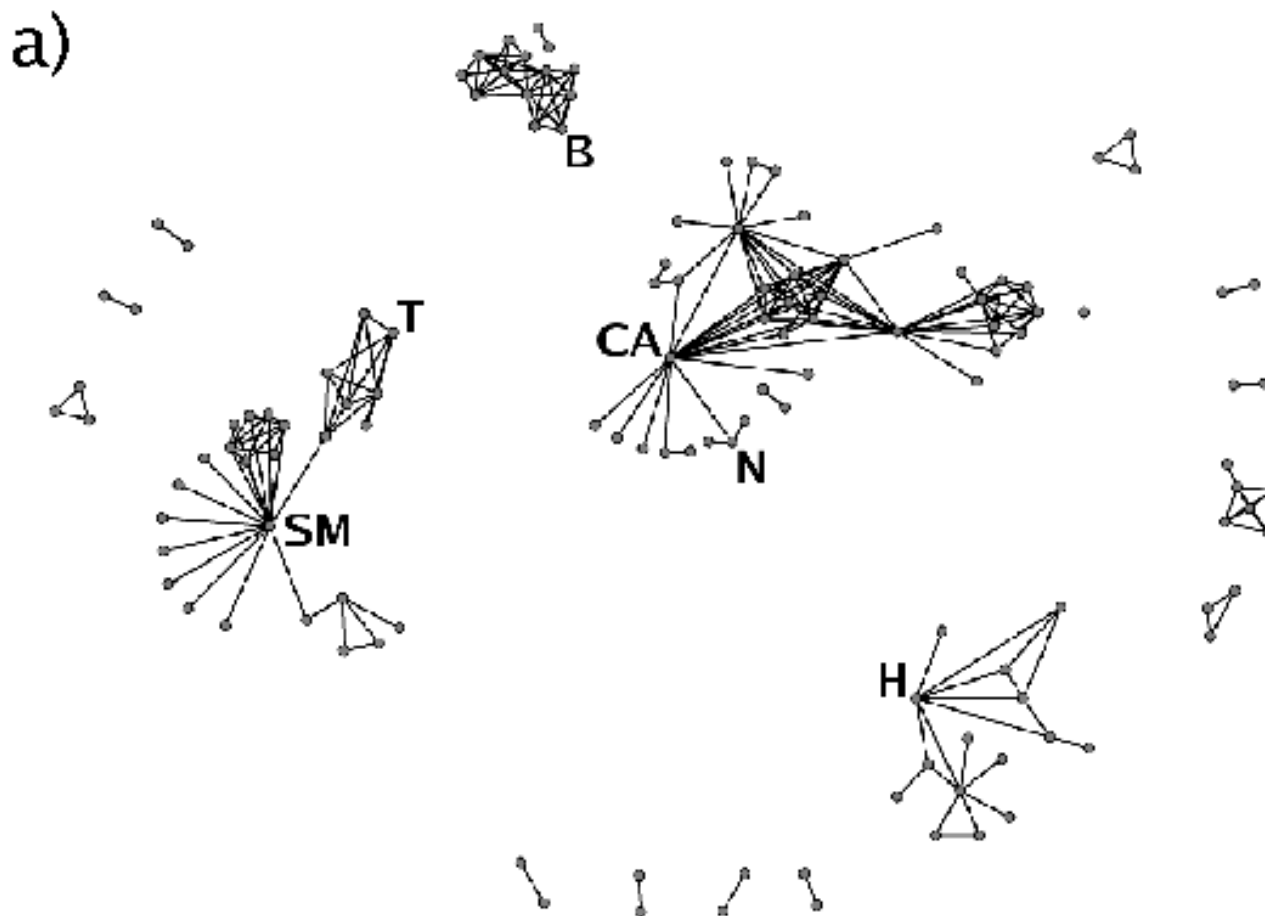
La structure des relations peut nous aider à déterminer si deux groupes différents sont semblables ou non

- Une même intervention aura-t-elle les mêmes répercussions dans deux sociétés différentes ?
- Les relations entre les individus sont-elles assez semblables ?

Le fait de considérer les réseaux sociaux peut permettre de mettre le doigt sur les groupes d'individus spécifiques dont les attentes nourrissent une norme sociale donnée.

- Les immigrants, par exemple, peuvent se soucier des *attentes normatives* de leur communauté d'origine, même s'ils interagissent avec des groupes d'individus différents
- Les communautés dont les membres se marient entre eux doivent aligner leurs attentes quant à la convenance du mariage





L'analyse des réseaux sociaux peut nous aider de deux façons :

- premièrement, elle procure des outils permettant de dresser un état des lieux, en repérant les *caractéristiques structurelles des relations* au sein d'un groupe
- deuxièmement, elle contribue à orienter nos méthodes d'intervention pour mieux nous adapter à ces caractéristiques structurelles



4.5

PRÉSENTATION 4.5

SEPT MODÈLES ET VECTEURS COURANTS DE TRANSFORMATION PORTEURS DE CHANGEMENT

D'APRÈS LES EXPÉRIENCES DE TOSTAN (SÉNÉGAL), KMG (ÉTHIOPIE), CAMPAGNE DE COMMUNICATION SALEEMA (SOUDAN), MOCKUS – TRANSFORMATION DE LA VILLE DE BOGOTÀ (COLOMBIE). DES MENTIONS SONT ÉGALEMENT FAITES À LA FORMATION UNICEF/PENN SUR L'ÉVOLUTION DES NORMES SOCIALES 2010-2013 ET À UNICEF 2010 (INNOCENTI INSIGHTS)

Les perspectives apportées par la théorie des normes sociales correspondent aux enseignements tirés des expériences sur le terrain, notamment :

- La perspective d'une ville de Colombie
- La campagne de communication Saleema au Soudan
- Le programme Tostan au Sénégal
- KMG en Éthiopie
- L'expérience historique des pieds bandés en Chine

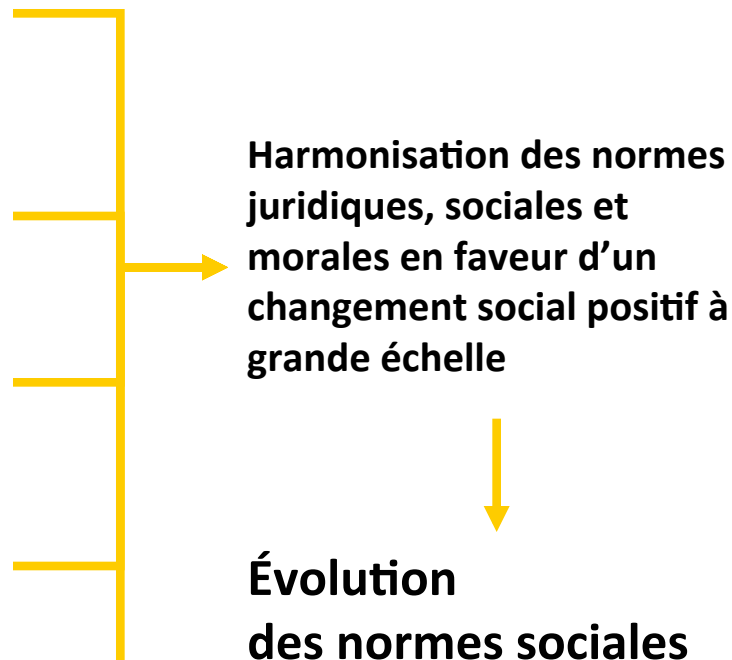
Approche sensible, valorisante et respectueuse, principalement axée sur les droits de l'homme et l'autonomisation des filles et des femmes

Recatégorisation des MGF/E : encourager leur abandon en associant la non-excision à des valeurs communes positives

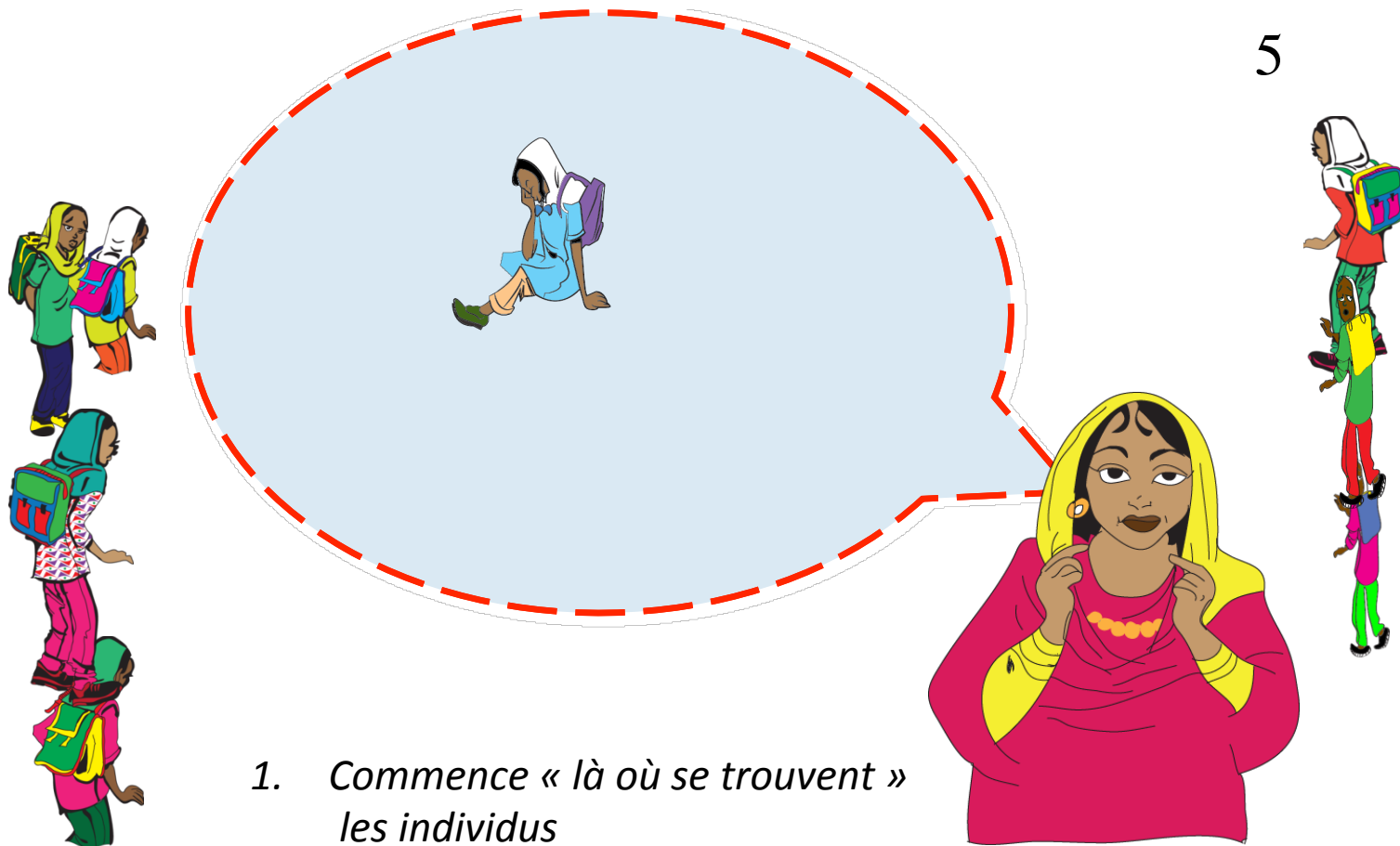
Prises de décision interdépendantes, analyse des réseaux sociaux et stratégie de diffusion organisée

Déclaration publique de la part des communautés annonçant explicitement leur engagement collectif en faveur de l'abandon des MGF/E

Communication pour déclencher et soutenir la modification des normes sociales



L'approche « sensible, valorisante et respectueuse » débute « là où se trouvent » les individus ;
elle est pacifique, respectueuse de la langue et de la culture locales, et fondée sur le « discours » des droits de l'homme et/ou de la justice sociale



5

1. *Commence « là où se trouvent » les individus*
— *Khadija, Soudan oriental*



Les normes et pratiques sociales s'inscrivent dans des « scripts » et reposent souvent sur des « catégories ».

Par exemple, au Soudan, les MGF/E sont associées au paradigme de la « pureté ».

Terminologie des MGF/E

ظهور

***Tahoor* = purification**

VECTEUR 3 : DES PRISES DE DÉCISIONS INTERDÉPENDANTES

8

- L'identification des réseaux sociaux existants permet de repérer les groupes d'individus dont les *attentes* nourrissent une norme sociale donnée
- Les informations circulent à travers les réseaux sociaux à l'intérieur d'une communauté géographique mais aussi dans d'autres communautés, parfois lointaines, avec qui les membres de la première se marient ou entretiennent d'autres liens sociaux

À QUOI RESSEMBLENT LES RÉSEAUX SOCIAUX ?

9



VECTEUR 4 : LES DÉCLARATIONS PUBLIQUES EXPLICITES

10

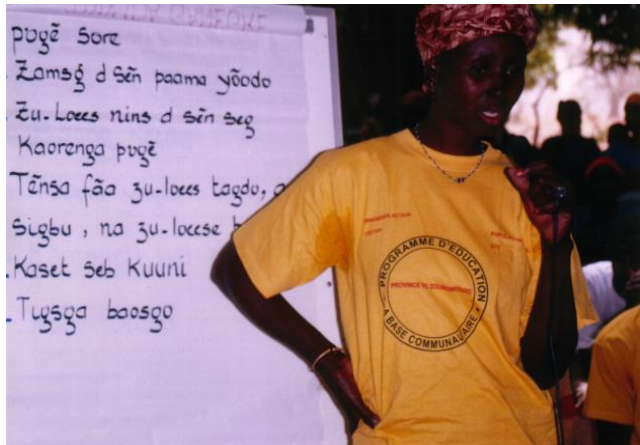
- Les déclarations publiques doivent résulter d'une véritable délibération au sujet des valeurs
- Une déclaration publique marque un jalon sur la voie de la reconnaissance sociale, montrant que la plupart de la population soutient l'abandon des MGF/E et cessera probablement de les pratiquer

VECTEUR 4 : LES DÉCLARATIONS PUBLIQUES EXPLICITES



- Axée sur les communications interpersonnelles au sein des réseaux sociaux et entre ceux-ci

- Campagne dans les médias de masse encourageant le dialogue plutôt que la transmission de messages imposés





La divulgation d'une déclaration publique d'abandon (histoire de la déclaration dans le programme Tostan, médias/radio, présence lors de la déclaration, bouche à oreille) rend l'abandon possible et **viable**

- Il n'existe pas qu'un seul système régulateur ;
il y en a trois
- Outre l'impunité juridique, il y a l'impunité morale et l'impunité culturelle
- Les sanctions ne sont pas les seules incitations ; il existe aussi des motifs et des mécanismes positifs qui font que nous acceptons les règles

SOURCE : MOCKUS, 2010

Normes juridiques	Normes morales	Normes sociales
Admiration pour la loi ou obligation morale d'obéir à la loi	Satisfaction personnelle morale ou obligation morale de suivre ses propres critères éthiques	Reconnaissance sociale Confiance Réputation
Crainte de la sanction juridique	Crainte du sentiment de culpabilité	Crainte du rejet social

ENJEU : HARMONISER LE TOUT

Lorsqu'une nouvelle norme commence à s'imposer, il devient préférable pour les individus de s'y conformer dans leur propre intérêt. Ils commencent alors à attendre des autres qu'ils respectent cette nouvelle norme.

Lorsque le processus d'abandon arrive à un certain point, parfois appelé « point de basculement », la grande majorité de la population s'accorde pour abandonner les MGF/E en même temps

« En raison de la nature complexe de l'E/MGF, il s'est avéré que les programmes les plus efficaces sont ceux qui incorporent plusieurs [modèles et vecteurs courants de changement] à des stratégies coordonnées et globales. »

« Il est apparu que ces [modèles et vecteurs] individuels ne suffisent pas à déclencher le changement désiré, mais que leur association conduit à un processus de transformation. »

Source : UNICEF, 2010a



5.1

PRÉSENTATION 5.1

**OBJECTIFS ET UTILISATION DES DONNÉES
DES ENQUÊTES EDS ET MICS**

À l'issue de ce module, les participants sauront :

- Évaluer la situation relative aux MGF/E dans une zone, une région ou un pays donné(e) à partir des données des enquêtes EDS/MICS
- Recourir aux enquêtes pour mieux tenir compte des besoins liés aux programmes et comprendre les écarts révélés par les enquêtes existantes

- Savoir quels éléments mesurer pour déterminer si une norme sociale est en train de s'essouffler ou au contraire de se renforcer
- Évaluer les changements à moyen et long termes dans les interventions

- Généralement, avant de lancer un projet, vous devez évaluer la situation dans la zone concernée ; comment faites-vous d'habitude pour évaluer la situation dans un pays/une zone/une communauté ?
- *Écrivez vos réponses sur une feuille de tableau de conférence !*

Brosser un tableau précis des MGF/E dans les pays et par-delà les frontières nationales, à l'aide des données des EDS et des MICS

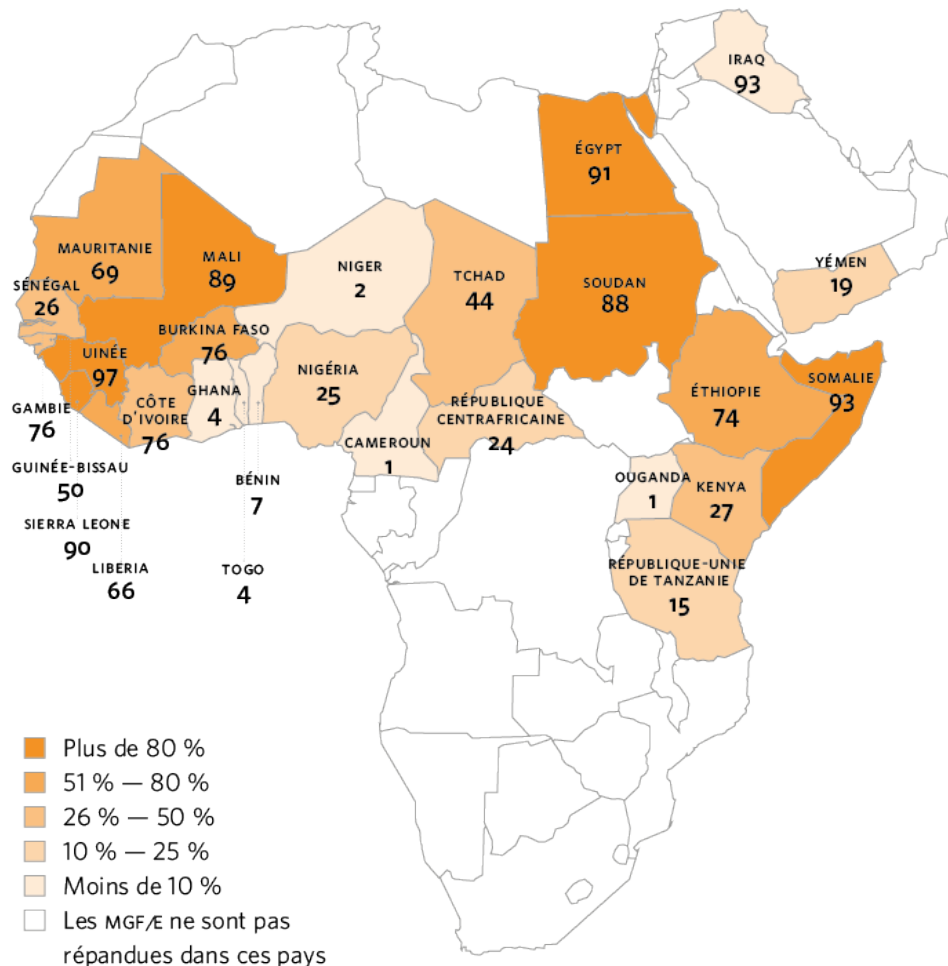
Analyse de la prévalence des MGF/E en Afrique subsaharienne
et en Égypte :

pourquoi adopter une « stratégie d'intervention coordonnée » ?

CARTE 1 : PRÉVALENCE DES MGF/E DANS LES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET EN ÉGYPTE

FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS

Remarque : cette carte est stylisée et n'est pas à l'échelle. Elle ne reflète aucune prise de position de l'UNICEF quant au statut juridique des pays ou territoires, ni quant au tracé de leurs frontières. Les données infranationales pour le Yémen n'apparaissent pas ici en raison des différences entre les regroupements régionaux utilisés dans les EDS et ceux disponibles dans le logiciel utilisé pour établir cette carte. Le tracé exact de la frontière entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été déterminé.



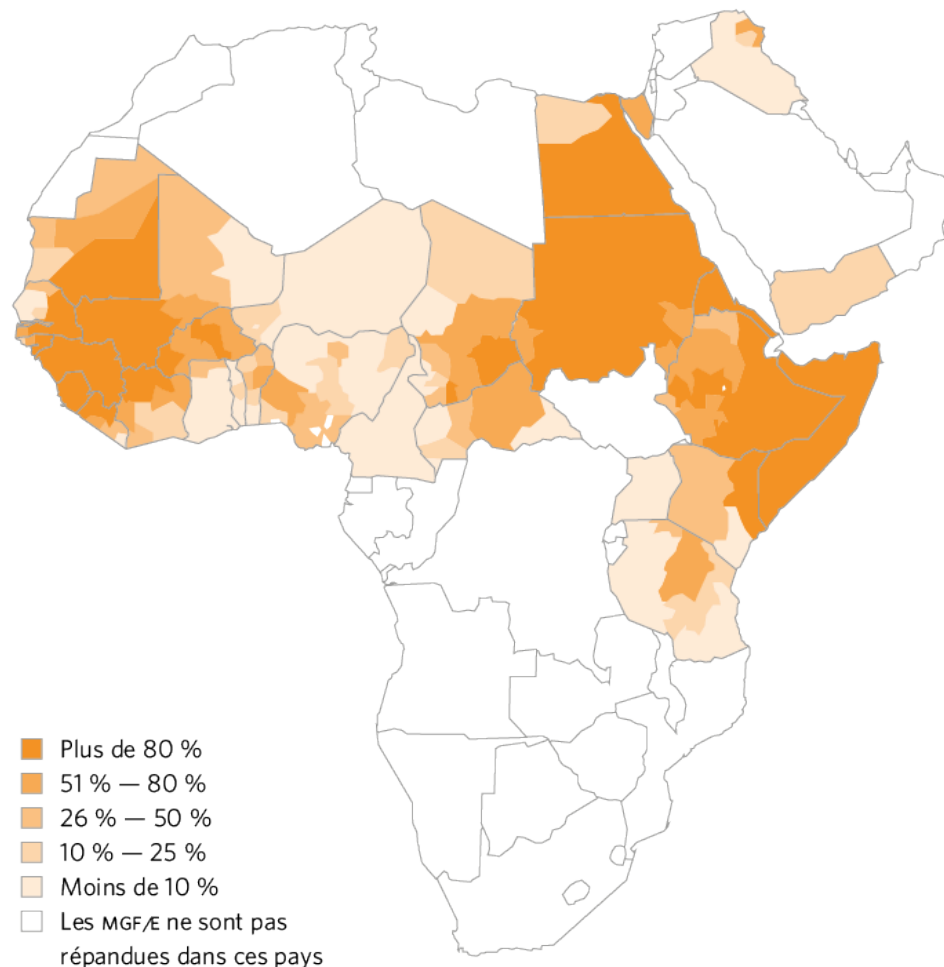
SOURCE : UNICEF, 2013

CARTE 2 : NIVEAUX DE PRÉVALENCE DES MGF/E SIMILAIRES DE PART ET D'AUTRE DES FRONTIÈRES NATIONALES

8

FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS

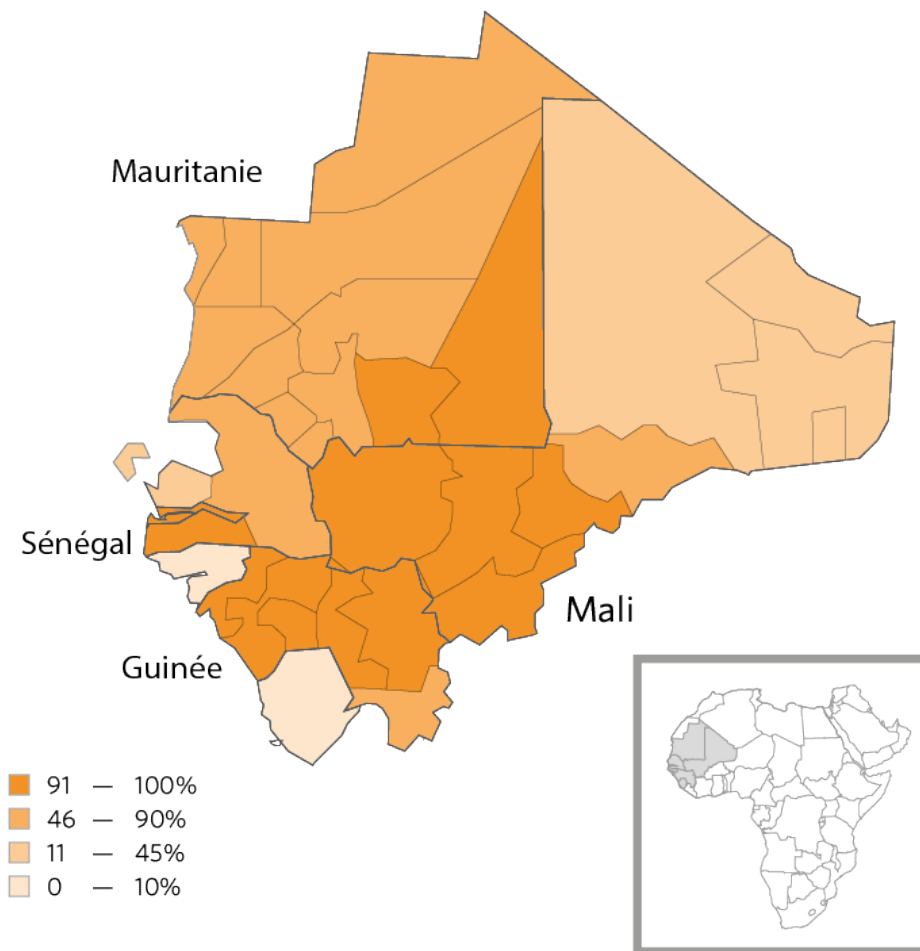
Remarque : cette carte est stylisée et n'est pas à l'échelle. Elle ne reflète aucune prise de position de l'UNICEF quant au statut juridique des pays ou territoires, ni quant au tracé de leurs frontières. Les données infranationales pour le Yémen n'apparaissent pas ici en raison des différences entre les regroupements régionaux utilisés dans les EDS et ceux disponibles dans le logiciel utilisé pour établir cette carte. Le tracé exact de la frontière entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été déterminé.



SOURCE : UNICEF, 2013

CARTE 3 : PRÉVALENCE DES MGF/E DANS LES PAYS ET PAR-DELÀ LES FRONTIÈRES NATIONALES EN AFRIQUE DE L'OUEST

FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS



Source : DHS et MICS, 2003-2010

- La prévalence de nombreuses pratiques sociales est mesurée par les EDS et les MICS
- Les informations sont fournies par les intéressés
- Les questions des enquêtes EDS et MICS sont harmonisées
- Les résultats des enquêtes MICS sont disponibles sur www.childinfo.org

Présomption d'existence d'une norme sociale :

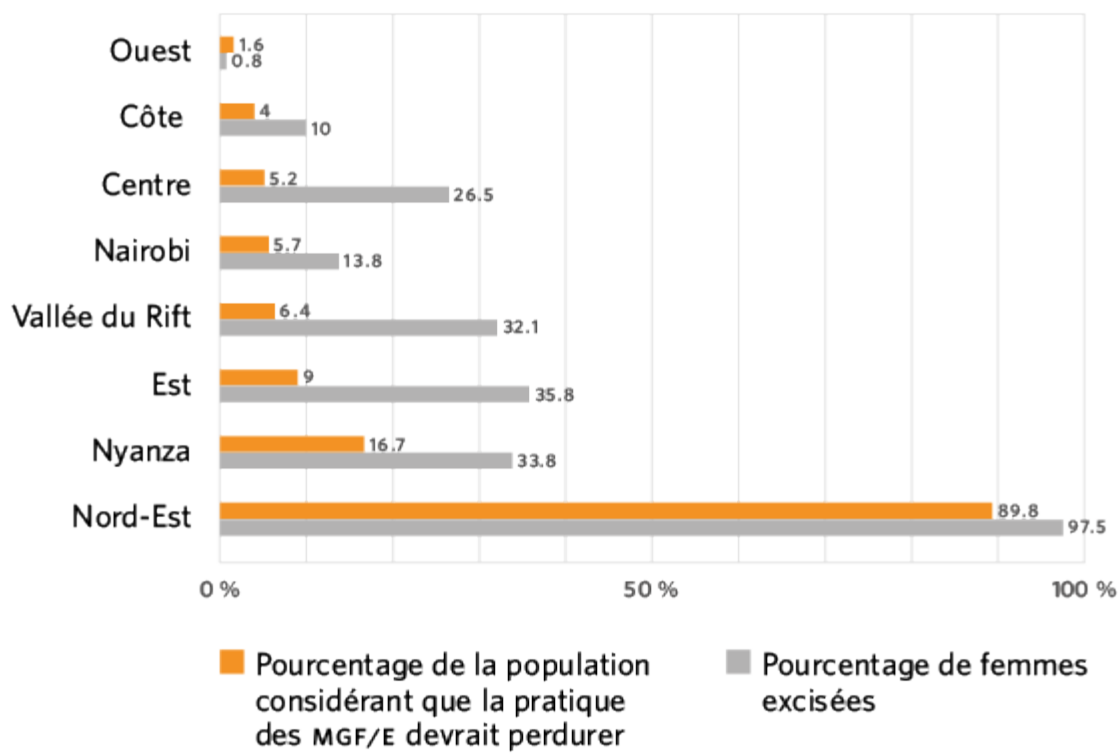
- Prévalence et répartition : écarts importants entre des zones ou des groupes, et concentration géographique ou au sein d'un groupe
- Divergence entre l'attitude et le soutien dans la pratique
- La concentration dans une zone donnée ou au sein d'un groupe ethnique déterminé est un indice imparfait de l'existence d'un ou plusieurs groupes de référence



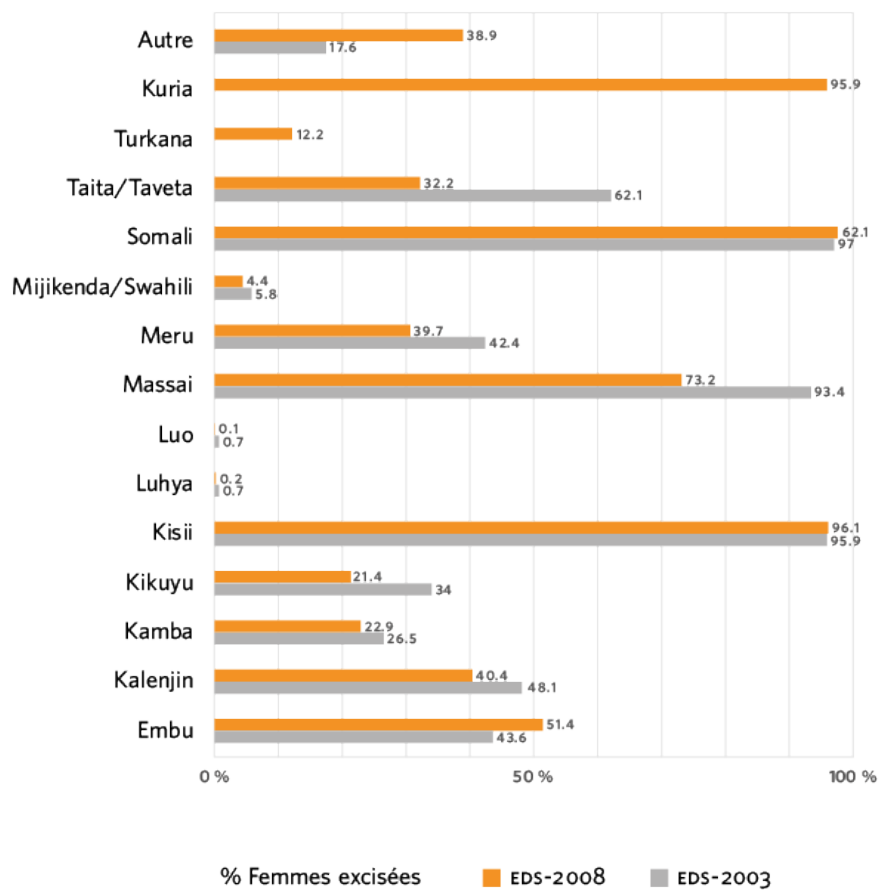
1. Quels renseignements obtenez-vous des EDS/MICS ?
2. Y a-t-il des éléments susceptibles d'influencer la conception de votre programme ?
3. De quelles informations avez-vous besoin pour planifier vos interventions ?
Dressez une liste.

*Analyse de la prévalence des MGF/E
et du soutien en faveur de cette pratique au Kenya*

KENYA, 2008/2009



KENYA, 2008 – 2008/09





1. Comment expliquer, selon vous, une telle incohérence entre les convictions (le soutien en faveur de la pratique) et le comportement réel de la population dans les régions du Kenya ?
2. D'après vous, pourquoi la situation diffère entre la région du Nord-Est et les autres régions du Kenya ?
3. Se peut-il que nous ayons affaire à un exemple de « MGF/E fortement intériorisées » associées à des valeurs fondamentales dans la région du Nord-Est ?

4. Comment peut-on recatégoriser la pratique et la dissocier de ces valeurs fondamentales ?

5. Se peut-il que nous ayons affaire à des situations d'ignorance pluraliste dans les régions du Centre, de la Vallée du Rift et de l'Est ?





6. En quoi les indicateurs relatifs aux normes sociales, mesurant l'essoufflement ou la consolidation d'une certaine norme, pourraient-ils influencer sur votre planification ?

7. Quels indicateurs intéressants pourriez-vous obtenir des EDS ou d'autres sources afin d'améliorer la collecte de données ? Dressez-en la liste.



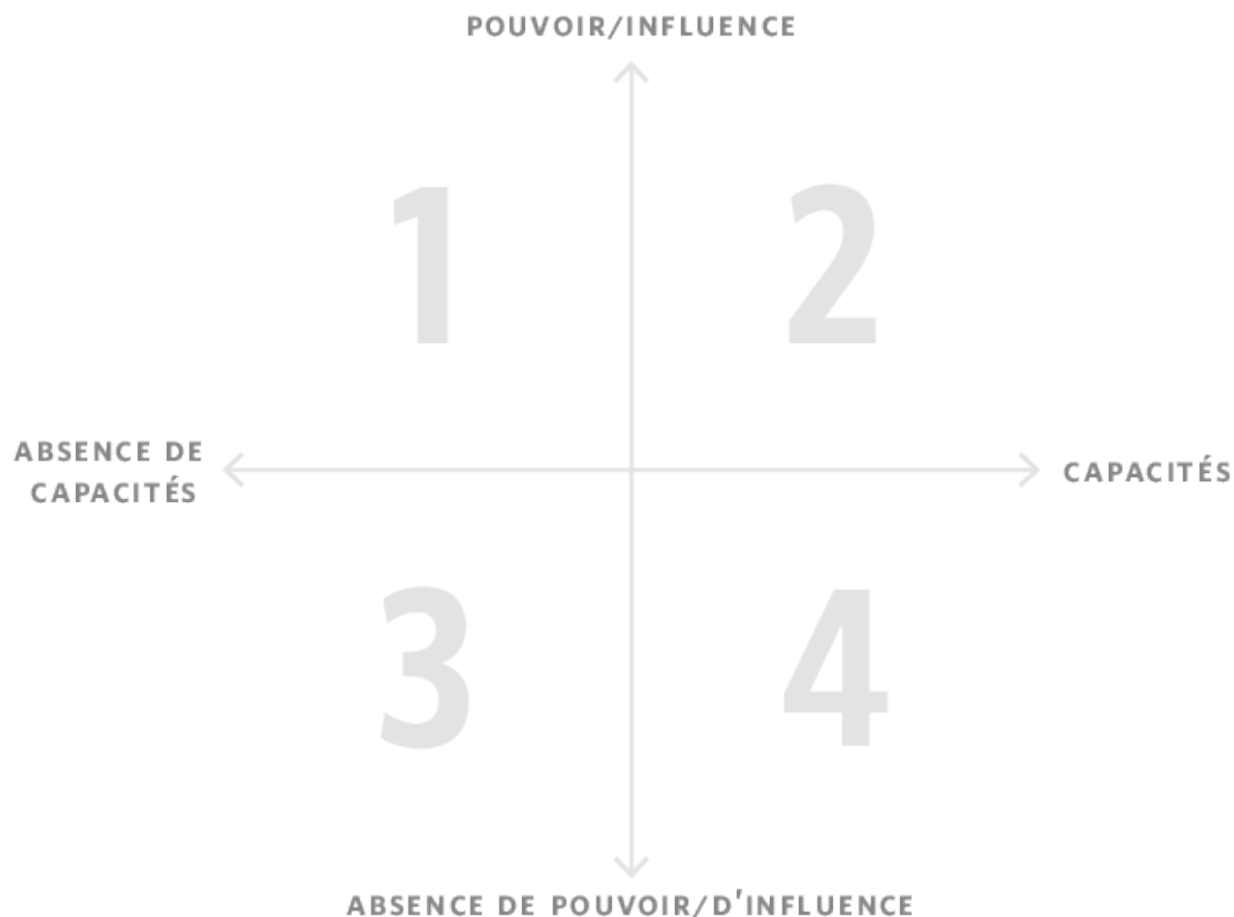
5.2

PRÉSENTATION 5.2

L'OUTIL D'ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

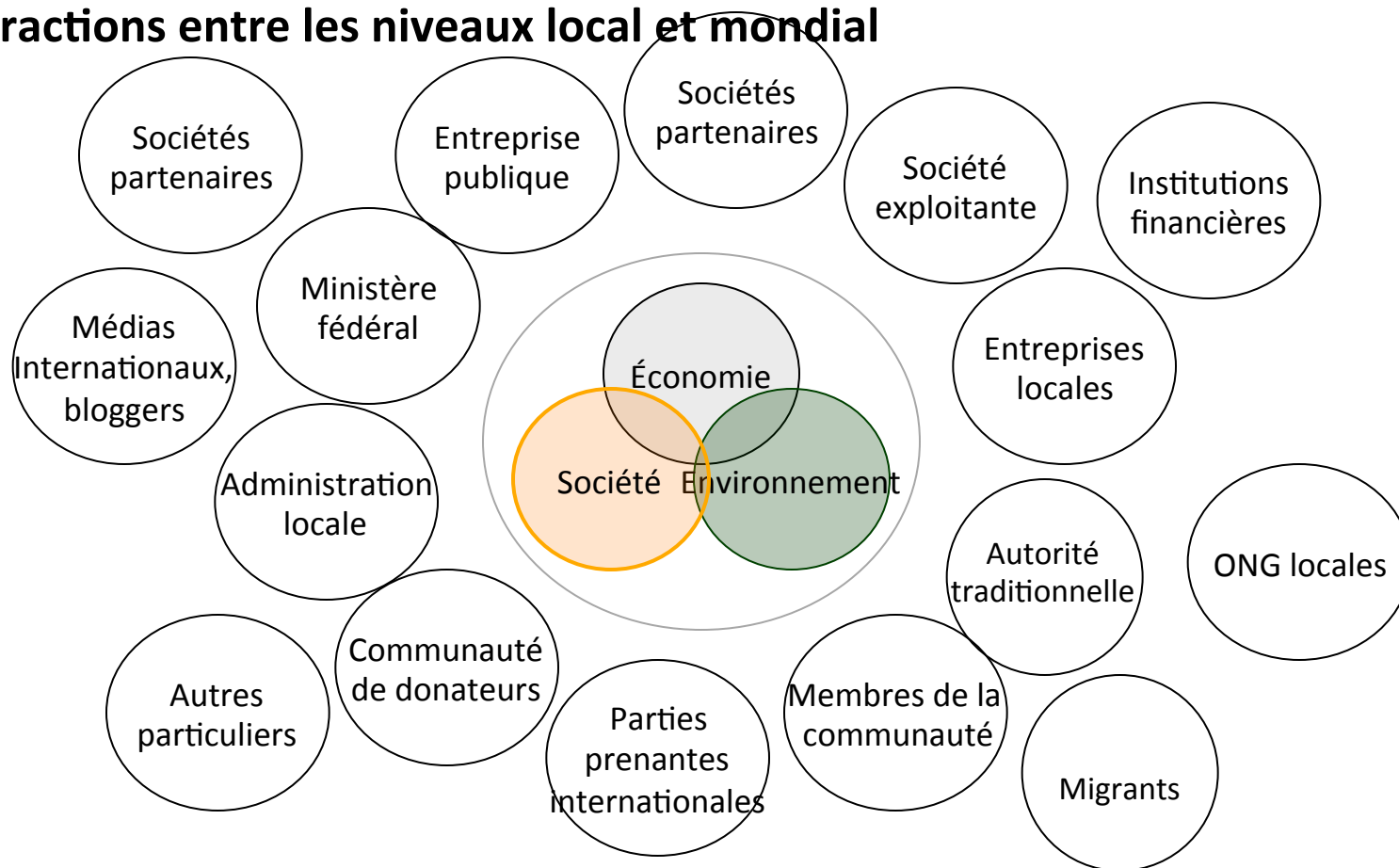
DIAGRAMME DES PARTIES PRENANTES EN FONCTION DE LEUR POUVOIR/INFLUENCE/CAPACITÉS

2



SOURCE : COMMON DEV/IFC

Interactions entre les niveaux local et mondial



1. Chaque table/équipe doit choisir un projet réel prônant l'abandon des MGF/E et inscrire sur une feuille (5 minutes) :
 - les groupes ciblés
 - les parties prenantes concernées
2. Sur une deuxième feuille, chaque équipe élaborera la carte des parties prenantes (15 minutes)
3. En classe entière, chaque équipe présentera sa carte de parties prenantes et l'affichera sur le mur (3 minutes)

Parmi les parties prenantes concernées par votre projet :

- Qui a **le plus d'influence/de pouvoir** ? Pourquoi ?
- Qui a **le moins d'influence/de pouvoir** ? Pourquoi ?
- Qui a **le plus de capacités** ? Pourquoi ?
- Qui a **le moins de capacités** ? Pourquoi ?

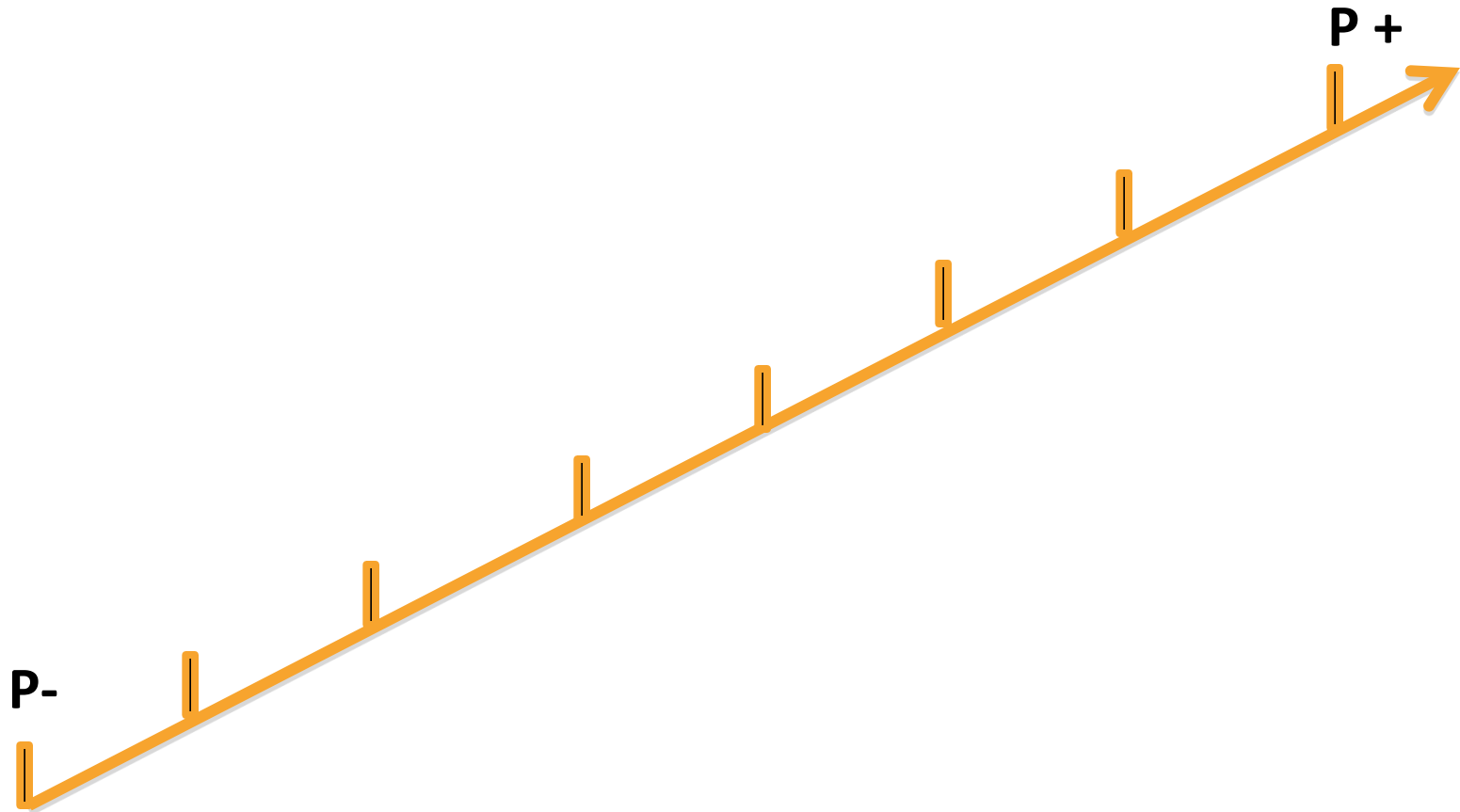
1. Lesquelles sont susceptibles d'avoir un intérêt dans le projet et de le soutenir ?
2. Lesquelles sont susceptibles d'être victimes du projet et de s'y opposer ?
3. Qu'est-ce qui est faisable d'un point de vue culturel ?



4. Comment la dynamique des normes sociales influe-t-elle sur les rapports entre les groupes ?

5. D'après les informations obtenues suite à l'analyse de l'environnement, quelles actions/stratégies mettriez-vous au point pour chaque groupe d'acteurs ?





L'outil d'analyse de l'environnement contribue à mieux cibler les interventions, car il permet :

- de définir les éléments moteurs et les réseaux sociaux d'une communauté donnée
- d'encourager le dialogue constructif
- d'étendre les partenariats
- d'étayer l'analyse des parties prenantes
- d'élargir les compétences et les mentalités politiques



5.3

PRÉSENTATION 5.3

LA MESURE DES NORMES SOCIALES

ADAPTÉ DE BICCHIERI 2013

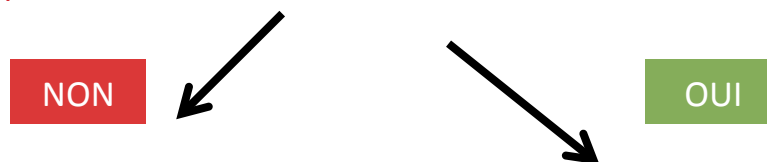
Contexte : situation dans laquelle les MGF/E sont pratiquées

1) Les familles font exciser les filles parce que des personnes qui comptent à leurs yeux agissent ainsi :



Les familles ne savent pas que les personnes qui comptent à leurs yeux pratiquent l'excision ou ne sont pas influencées par leur choix

2) Les familles croient que les personnes qui comptent à leurs yeux pensent qu'elles devraient faire exciser leurs filles

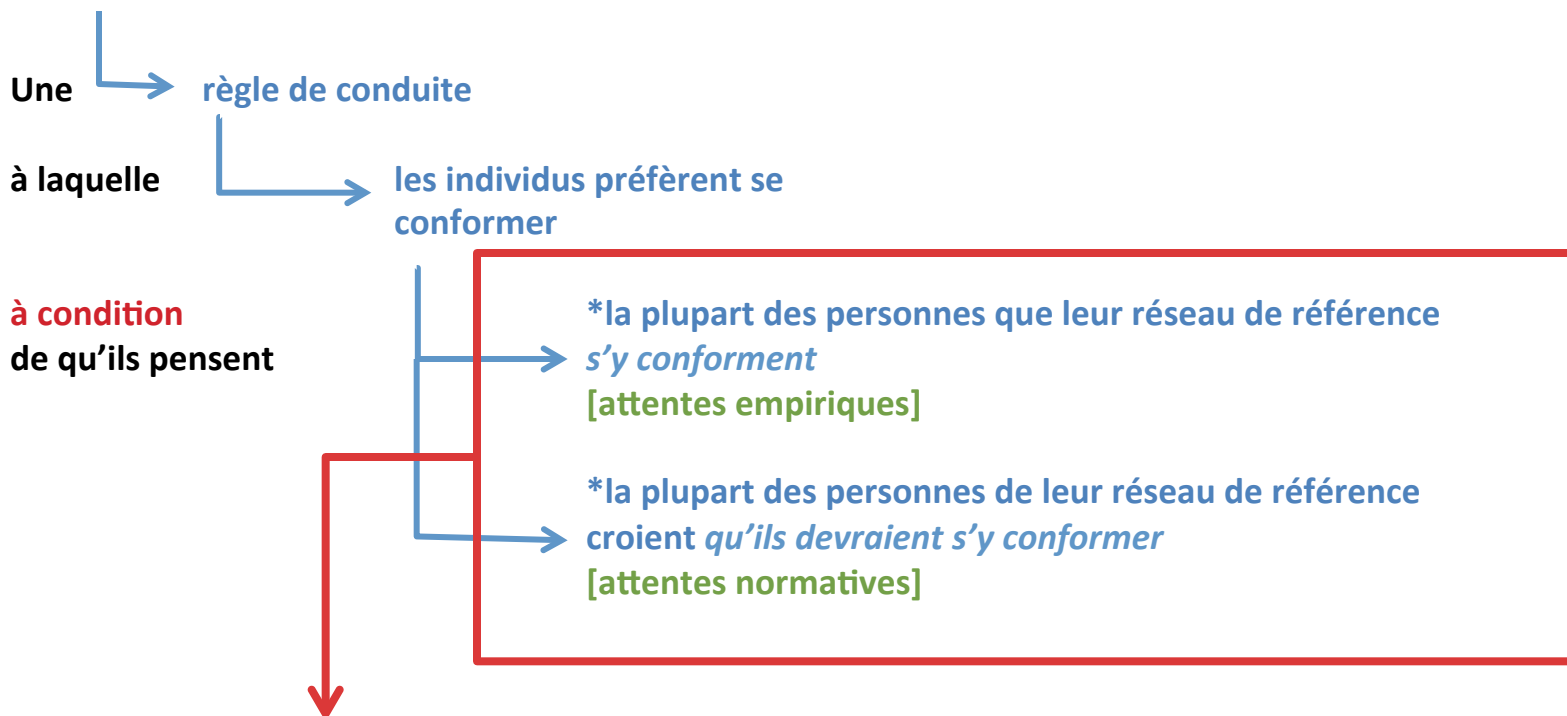


Il 'y a aucune « obligation sociale » de faire exciser leurs filles

Le comportement remplit ces deux critères : c'est une norme sociale

UNE NORME SOCIALE...

Réf. : Cristina Bicchieri (2006, 2013)



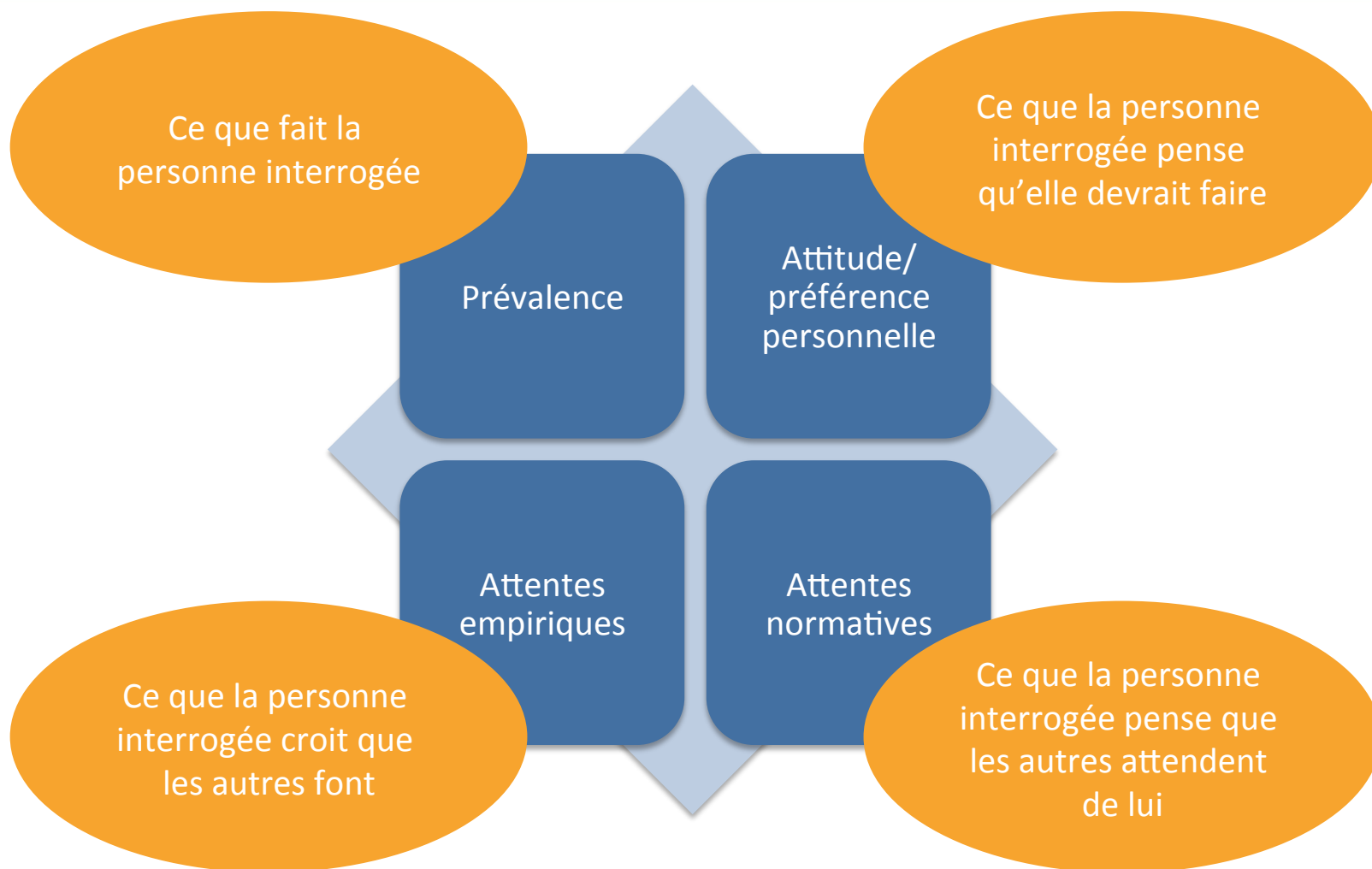
Comment pouvons-nous modifier les attentes sociales actuelles, créer de nouvelles attentes sociales, ou les deux ?

Déterminer qui fait partie de la « communauté »

- Il suffit parfois de demander
- Enquête simple : à qui demandez-vous conseil ? À qui faites-vous le plus confiance ?
- Analyse du réseau social

CATÉGORIES DE MESURES NÉCESSAIRES

5



Renseignez-vous au sujet des opinions ou des préférences personnelles des individus : non pas leurs préférences conditionnelles, mais ce qu'ils aimeraient faire s'ils n'avaient pas d'obligations sociales

- Pensez-vous que vous devriez... (faire exciser vos filles) ?
- Vous sentez-vous obligé(e) de... (faire exciser vos filles) ?
- Approuvez-vous le fait de... (faire exciser vos filles) ?

Renseignez-vous sur les convictions personnelles des différents acteurs au sujet de comportements courants (p.ex., les MGF/E) :

- Pensez-vous que la plupart des mères... (font exciser leurs filles) ?
- D'après vous, combien de mères... (font exciser leurs filles) ?
- Selon vous, qu'ont répondu la plupart des membres de la communauté... (quand on leur a demandé s'ils font exciser leurs filles) ?

Questions hypothétiques :

- Feriez-vous... (exciser vos filles) si des membres de votre communauté (réseau de référence) ne faisaient pas... (exciser leurs filles) ?

Adaptez les questions en fonction du membre du groupe de référence interrogé (parents, enfants, amis, proches, imam...)

- Si ... vous disaient qu'ils ne font pas... (exciser leurs filles), cesseriez-vous de... (faire exciser vos filles) ?

Renseignez-vous pour savoir si les individus ressentent une obligation sociale :

- Que pensez-vous que la plupart des personnes interrogées attendent des mères... ?
- Pensez-vous que la plupart des autres membres de votre communauté considèrent que vous devriez... (faire exciser vos filles) ?

Adaptez les questions en fonction du membre du groupe de référence interrogé (parents, enfants, amis, proches, imam...)

- Si... vous le conseillait, cesseriez-vous de... (faire exciser vos filles) ?

Posez des questions sur les sanctions sociales (récompenses et punitions) :

- Que se passerait-il si une mère ne faisait pas... (exciser ses filles) ?
- Si vous appreniez qu'une mère n'a pas... (fait exciser ses filles), que feriez-vous ?
- D'après vous, qu'ont répondu la plupart des personnes interrogées qu'il se passerait si une mère ne faisait pas... (exciser ses filles) ?

Au lieu de leur poser des questions auxquelles ils doivent répondre par oui ou par non, évaluez dans quelle mesure les individus ou les groupes sont d'accord ou non avec certaines affirmations.

Par exemple, en ce qui concerne le mariage d'enfants :

- « Je crois que ma/mon _____ pense que ma fille devrait se marier juste après la puberté. » (Complétez la phrase en indiquant la personne qui a une influence dans cette pratique, p. ex., mari, épouse, belle-mère, chef religieux, modèle spécifique, etc.)
- « Je crois que la plupart des gens dans ma communauté (ou congrégation, coopérative, etc.) pensent que ma fille devrait se marier juste après la puberté. »

- Les études sur les connaissances, les attitudes et les pratiques fournissent souvent des renseignements utiles sur les attitudes/préférences personnelles des individus :
 - « Les filles doivent se marier juste après la puberté » (attitude/préférence personnelle)
 - « Les filles ne doivent pas se marier juste après la puberté » (attitude/préférence personnelle)
 - Elles contiennent parfois également des affirmations sur ce que les individus constatent et entendent autour d'eux :
 - « Dans ma communauté, les filles se marient à l'âge de la puberté » (attente empirique)
 - « ... bien après la puberté » (attente empirique)

- Mais les renseignements sur ce que les individus pensent que les autres attendent d'eux sont limités (attentes normatives = indication d'une obligation sociale)



5.4

PRÉSENTATION 5.4

**CADRE DE RÉSULTATS : PROPOSITION D'ORIENTATION RELATIVE AUX
INDICATEURS ET AUX SEPT VECTEURS STRATÉGIQUES ASSORTIS
D'INDICATEURS**

PROGRAMME CONJOINT, PHASE II — 2014-2017

Niveau d'impact : désigne les conditions qui évoluent sur une **longue période** (10 ans ou plus) suite à la contribution du Programme conjoint ; il faudra attendre la fin de l'étape en cours pour pouvoir évaluer ces impacts.

Il est toutefois possible que certains projets mis en œuvre dans le cadre du Programme conjoint fournissent des résultats avant ce dernier en tant que tel.

Niveau de résultat :

concerne les conditions qui évoluent à **moyen terme**, soit 5 à 10 ans, suite à la contribution du Programme conjoint.

Niveau de produit :

se réfère aux conditions qui évoluent en réponse directe à la mise en œuvre des activités du Programme conjoint. Les produits doivent être suivis régulièrement et faire l'objet d'un rapport annuel

Diminution de 40 % de la prévalence parmi les filles de 0 à 14 ans dans au moins 5 pays

Cet indicateur est à la fois une hypothèse de travail et un but en soi

Parmi les sept pays désignés comme prioritaires pour l'accélération dans la Phase II, nous estimons que cinq pays au moins accéléreront le processus d'abandon des MGF/E au point d'observer une diminution de 40 % de la prévalence au sein de la cohorte de filles la plus jeune (de 0 à 14 ans)

Au moins un pays déclarant l'abandon total à la fin de l'année 2017

Cet indicateur souligne l'importance des manifestations d'engagement en faveur de l'élimination de la pratique réalisées par des groupes de population de plus en plus larges au sein d'un pays

1.2.a. Proportion/nombre d'actions de prise de conscience à l'échelle nationale/régionale menées par les parties prenantes à travers des messages clés des résolutions appelant à l'élimination des MGF/E

Voir Document de travail 5.4, Vecteur 1, exemples d'indicateurs

Cet indicateur témoigne de la diffusion, au sein d'une communauté élargie, des messages associant l'abandon des MGF/E aux normes et aux principes des droits de l'homme

Voir Document de travail 5.5, vecteur 1, indicateur 1.2.a.

Nombre d'événements de plaidoyer en partenariat avec les parties prenantes pour l'élimination des MGF/E

Cet indicateur peut mesurer la portée et la progression de l'approche valorisante au sein des communautés et dans les réseaux présentant des convictions et des attentes similaires

Degré d'évolution de la norme sociale soutenant les MGF/E dans les zones du programme, indicateur composite de :

- % de personnes ne soutenant pas leur persistance
- % de personnes qui pensent que d'autres continueront à suivre la pratique
- % de personnes qui craignent des sanctions si elles ne pratiquent pas l'excision

Voir Document de travail 5.4, vecteur 2, exemples d'indicateurs

Cet indicateur retrace l'évolution des croyances et des attentes parmi les membres des populations concernées, et peut orienter la stratégie de recatégorisation des MGF/E

Voir Document de travail 5.5, vecteur 2, indicateur du résultat 2.1

Proportion/nombre de personnes [filles/garçons/femmes/hommes] des zones ciblées qui participent de manière régulière aux dialogues éducatifs visant à favoriser l'abandon des MGF/E et des autres discriminations basées sur le genre

Voir Document de travail 5.4, vecteur 2, exemples d'indicateurs

Cet indicateur contribue à évaluer le processus d'apprentissage au sujet des effets néfastes des MGF/E, de prise de conscience, de recatégorisation et d'évolution des attentes relatives aux MGF/E

Voir Document de travail 5.5, vecteur 2, indicateur du produit 2.1.a

6.1



PRÉSENTATION 6.1

OBJECTIFS

À l'issue du module 6, les participants sauront :

- réfléchir à la manière de mettre en pratique ce qu'ils ont appris, en présentant leur ébauche de projet individuel révisée
- repérer les bons points de l'atelier et suggérer des améliorations pour de futures formations, à travers une évaluation de l'atelier